

Rapport déchets 2019

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
TERRE D'EAU



1. Table des matières

2. PREAMBULE	5
3. GLOSSAIRE.....	6
4. INDICATEURS TECHNIQUES	7
1. TERRITOIRE ET POPULATION DESSERVIE	7
2. LES MODES DE COLLECTE.....	9
2.1 : PRESTATIONS ASSUREES EN REGIE PAR LA CCTE :	9
A : Les ordures ménagères (OM) :	9
B : Les Sacs Jaunes (SJ) :	12
C : Les Biodéchets (BIO) :	13
D : Les cartons :	13
2.2 : PRESTATIONS ASSUREES PAR UN PRESTATAIRE PRIVE (SUEZ) :	14
A : Les ordures ménagères (OM) :	14
B : Les Sacs Jaunes (SJ) :	15
3. LES TONNAGES	16
A : Les tonnages des Ordures Ménagères résiduelles par mois en 2019 :	16
B : Évolution des tonnages d'OMr de 2015 à 2019 :	17
C : Les tonnages GO (tout-venant) de 2019 des trois déchèteries :	18
D : Evolution des tonnages GO (Gros Objet = tout-venant) de 2015 à 2018 :	19
E : Evolution du poids des OMr et GO par habitant et par an en kg depuis 2015 :	20
F : Les tonnages des sacs jaunes (SJ) pour l'année 2019 :	22
H : Évolution des tonnages des SJ de 2015 à 2019 par année :	23
I : Evolution du poids des Sacs Jaunes par habitant et par an en kg depuis 2015 en comparaison avec le département :	24
J : Evolution du taux de refus au centre de tri par trimestre en 2019	25
4. L'ORGANISATION DES OPERATIONS DE COLLECTE DES DECHETS	26
A : Le personnel de la CCTE affecté à la gestion des déchets comprend :	26
B : Organigramme du service déchets :	27
C : Le parc automobile permettant d'assurer la collecte en régie des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire communautaire est composé des véhicules suivants :	28
5. LES DECHETERIES	29
A : La déchèterie de Contrexéville :	29
1. Situation et horaires d'ouverture au public	29
2. Les moyens mis en place.....	29
3. Les déchets acceptés	30
B : La déchèterie de Remoncourt :	31
1. Situation et horaires d'ouverture au public	31
2. Les moyens mis en place.....	31
3. Les déchets acceptés	32
C : La déchèterie de Vaudoncourt :	33
1. Situation et horaires d'ouverture au public	33
2. Le personnel	33
3. Les déchets acceptés	34
D : Les Tonnages par flux des déchèteries en 2019	35
E : Évolution des tonnages par flux de déchets de 2018 à 2019.....	36
F : Poids des déchets issus des déchèteries en kg par habitant en 2019	37
G : Nombre de rotations des bennes des déchèteries en 2019.....	38
H : Évolution du nombre de rotations par flux de déchets de 2018 à 2019.....	39
J : Fréquentation par mois des déchèteries en 2019	40
K : Évolution de la fréquentation des déchèteries de 2018 à 2019	41
L : Moyenne journalière de chaque mois en 2019.....	42
6. LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE	43
A : Le parc de conteneurs à verre	43
B : Le tonnage du verre en 2019.....	44
C : Évolution du verre de 2016 à 2019.....	45

	<i>D : Le tonnage du verre par commune en 2018 et 2019</i>	<i>46</i>
7.	BILAN DES DECHETS MENAGERS	47
8.	INDICATEURS FINANCIERS	48
	<i>A. Matrice standard de présentation des coûts du service déchets</i>	<i>48</i>
9.	ETUDE D’OPTIMISATION ET HARMONISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES.....	53
	<i>A : Bilan du diagnostic.....</i>	<i>54</i>
	<i>B : Proposition de scénarios</i>	<i>55</i>
	<i>C : Choix du scénario</i>	<i>56</i>
	<i>D : Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés.....</i>	<i>56</i>
	<i>E : Commande de bacs OMR et bacs jaunes.....</i>	<i>58</i>

RAPPORT D'EXPLOITATION 2019 SUR L'ÉLIMINATION DES DECHETS

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales prévoit que le Président d'une structure intercommunale présente à son conseil un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le décret n° 2000-404 du 11 mai 2004 précise les modalités d'élaboration et de présentation de ce rapport et donne la liste des indicateurs techniques et financiers qui doivent obligatoirement y figurer.

PRINCIPAUX INDICATEURS TECHNIQUES

Pour la collecte des déchets des ménages :

- ↳ Le territoire et la population desservis
- ↳ Le fonctionnement des collectes
- ↳ La fréquence des collectes
- ↳ Le fonctionnement de la collecte sélective
- ↳ Le fonctionnement de la déchèterie
- ↳ Les volumes de déchets collectés et traités, toutes collectes confondues

PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

- ↳ Les modalités de financement du service
- ↳ Le montant annuel des dépenses du service
- ↳ Le montant des différentes prestations

2. PREAMBULE



La Communauté de Communes Terre d'Eau compte 45 communes pour 18 834 habitants

Les communes adhérentes :

1. Aingeville	2. Aulnois
3. Auzainvilliers	4. Bazoilles et Ménil
5. Beaufremont	6. Belmont – sur - Vair
7. Bulgnéville	8. Contrexéville
9. Crainvilliers	10. Dombrot – sur - Vair
11. Domèvre – sous - Montfort	12. Domjulien
13. Estrennes	14. Gemmelaincourt
15. Gendreville	16. Hagnéville – et – Roncourt
17. Haréville	18. Houécourt
19. La Neuveville – sous – Montfort	20. La Vacheresse – et – la - Rouillie
21. Malaincourt	22. Mandres – sur – Vair
23. Médonville	24. Monthureux – le - Sec
25. Morville	26. Norroy
27. Offroicourt	28. Parey - sous - Montfort
29. Remoncourt	30. Rozerotte
31. Saint – Ouen – lès - Parey	32. Saint - Remimont
33. Sandaucourt	34. Saulxures – les - Bulgnéville
35. Sauville	36. Suriauville
37. They – sous – Montfort	38. Thuillières
39. Urville	40. Valfroicourt
41. Valleroy – le - Sec	42. Vaudoncourt
43. Vittel	44. Viviers – lès- Offroicourt
45. Vrécourt	

3. GLOSSAIRE

BEOM	Benne d'Enlèvement des Ordures ménagères
C0.5	Collecte effectuée à raison d'une fois tous les quinze jours
C1	Collecte effectuée à raison d'une fois par semaine
C2	Collecte effectuée à raison de deux fois par semaine
C3	Collecte effectuée à raison de trois fois par semaine
C5	Collecte effectuée à raison de cinq fois par semaine
CCTE	Communauté de Communes Terre d'Eau
DEA	Déchets d'Equipement d'Ameublement (Eco-Mobilier)
DEEE ou D3E	Déchets d'équipements électriques électroniques
DDS	Déchets Dangereux Spécifiques
DV	Déchets Verts
EVODIA	Etablissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action
GO	Tout-venant
OMr	Ordures ménagères résiduelles
PAP	Porte-à-porte
PAV	Points d'apport volontaire
PP	Point Particulier
RS	Redevance Spéciale
TEOM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

4. INDICATEURS TECHNIQUES

1. TERRITOIRE ET POPULATION DESSERVIE

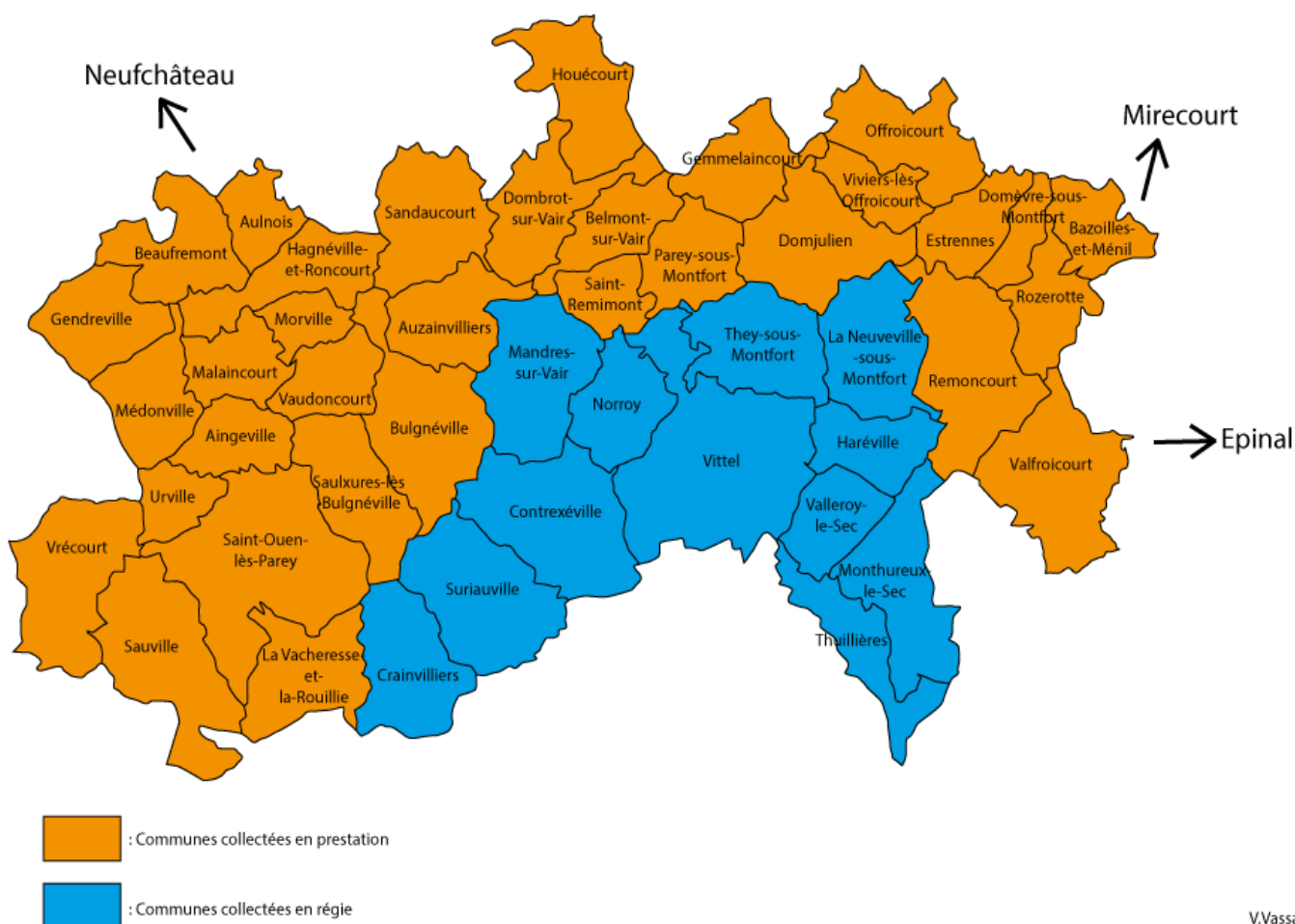
La Communauté de Communes Terre d'Eau collecte les déchets ménagers et assimilés produits par les usagers sur notre territoire.

Le service de collecte est assuré pour une partie du territoire en **Régie*** et pour l'autre partie, par un **prestataire privé** : Suez Environnement.

Depuis le 01 Janvier 2017, l'ensemble du service des déchets ménagers est financé par la TEOM (Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères).

*Régie : Entreprise gérée par les fonctionnaires d'une collectivité publique.

Communauté de Communes Terre d'Eau : Répartition collectes déchets ménagers



Population desservie :

Communauté de Communes Terre d'Eau	Pop. Totale	Pop. Totale
	Population au 01/01/2017	Population au 01/01/2018
Aingeville	69	65
Aulnois	160	159
Auzainvilliers	225	225
Bazoilles-et-Ménil	126	125
Beaufremont	92	93
Belmont-sur-Vair	109	116
Bulgnéville	1 587	1597
Contrexéville	3 533	3501
Crainvilliers	177	174
Dombrot-sur-Vair	262	259
Domèvre-sous-Montfort	60	60
Domjulien	192	185
Estrennes	94	94
Gemmelaincourt	162	163
Gendreville	108	105
Hagnéville-et-Roncourt	90	90
Haréville	496	491
Houécourt	440	442
Malaincourt	96	92
Mandres-sur-Vair	573	581
Médonville	80	87
Monthureux-le-Sec	173	170
Morville	52	52
Neuveville-sous-Montfort (La)	177	183
Norroy	237	234
Offroicourt	150	153
Parey-sous-Montfort	146	149
Remoncourt	621	638
Rozerotte	200	196
Saint-Ouen-lès-Parey	489	491
Saint-Remimont	251	242
Sandaucourt	186	185
Saulxures-lès-Bulgnéville	258	252
Sauville	193	192
Suriauville	216	218
They-sous-Montfort	133	130
Thuillières	136	128
Urville	61	58
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	137	133
Valfroicourt	254	254
Valleroy-le-Sec	174	180
Vaudoncourt	166	165
Vittel	5 334	5372
Viviers-lès-Offroicourt	28	32
Vrécourt	377	382
TOTAL	18 880	18 893

2. LES MODES DE COLLECTE

La CCTE adhère à l'Établissement Vosgien d'Optimisation des Déchets par l'Innovation et l'Action (EVODIA) pour le traitement de la quasi-totalité des déchets qu'elle produit.

Dans le cadre de sa compétence de gestion des déchets ménagers et assimilés, elle propose et/ou gère directement ou indirectement (recours à des prestataires) plusieurs services.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 :

2.1 : PRESTATIONS ASSUREES EN REGIE PAR LA CCTE :

Dans le cadre de la régie, la gestion du service public est assurée directement par la personne publique avec ses propres moyens (techniques et humains).

A : Les ordures ménagères (OM) :

Collecte en porte à porte des ordures ménagères et déchets assimilés 1 fois/semaine dans chaque commune (C1).

Sur demande, les professionnels peuvent bénéficier de collectes supplémentaires, voire quotidiennes, en fonction de leur activité (C1 à C5 possible).

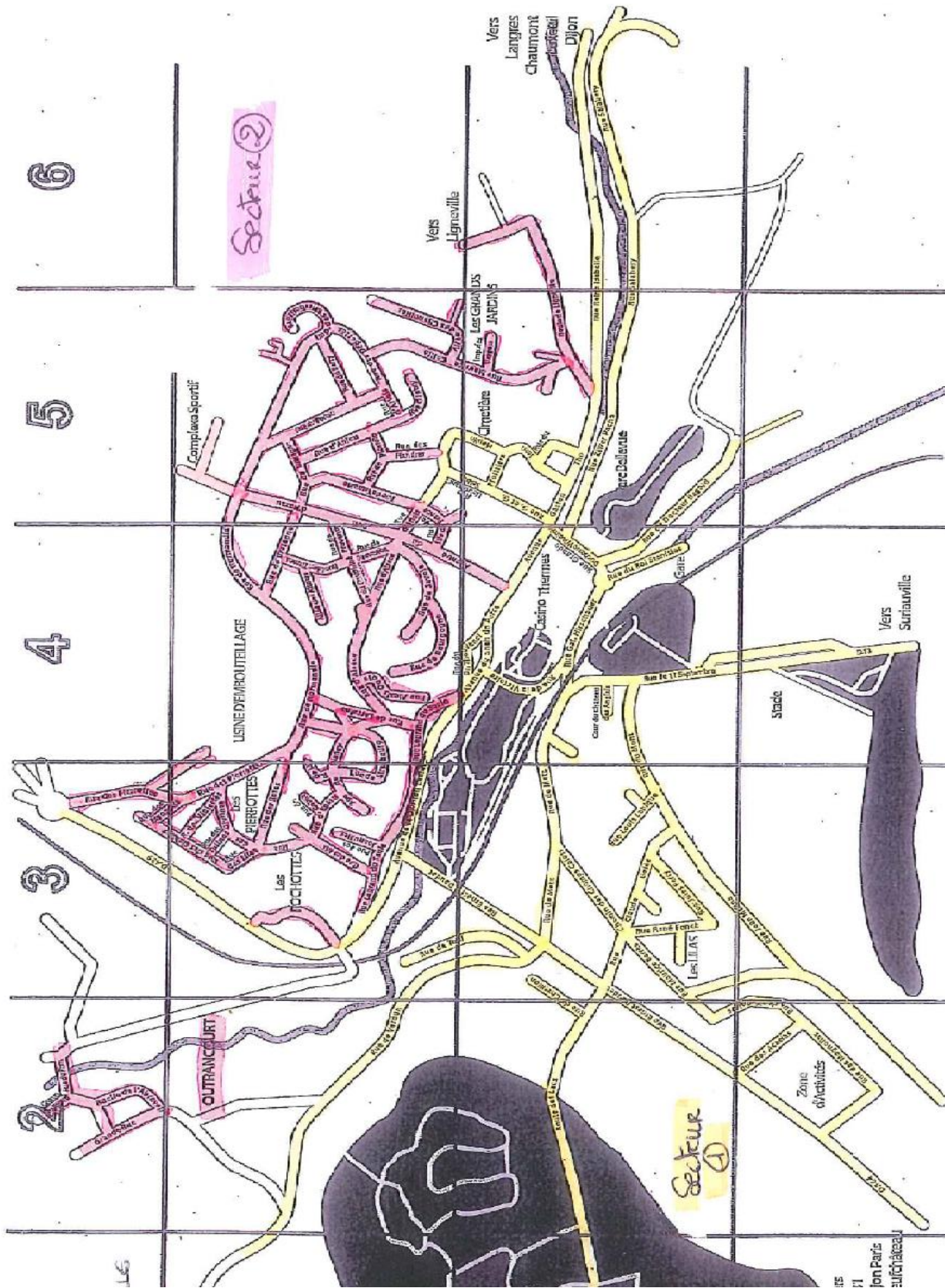
Jour de collecte des ordures ménagères :

JOUR	TOURNEE	INTITULE TOURNEE
Lundi	O1	OM Vittel secteur bleu et PP OM Vittel
Lundi	O6	OM Contrexéville secteur 1, PP OM sur Contrexéville et Outrancourt
Lundi	O11	OM Contrexéville secteur 2 et PP OM Vittel
Mardi	O7	PP OM Vittel et Contrexéville, OM Vittel secteur blanc, Norroy et Mandres
Mercredi	O8	PP OM Vittel et Contrexéville, OM Vittel sur une partie du secteur rose, Haréville, La Neuveville et They sous Montfort
Mercredi	O13	OM Vittel sur une partie du secteur rose
Jeudi	O14	OM Vittel secteur jaune, PP OM Vittel et Contrexéville, Suriauville et Crainvilliers
Vendredi	O5	OM Vittel secteur vert et PP OM Vittel et Contrexéville, Monthureux, Valleroy et Thuillières

CARTE DES CINQ SECTEURS' DE RAMASSAGE DE VITTEL



Sectorisation de la commune de Contrexéville :



B : Les Sacs Jaunes (SJ) :

Collecte en porte à porte des recyclables secs en sacs jaunes (journaux/revues/magazines, bouteilles et flacons plastiques et petits métaux acier et alu) 1 fois/semaine (C1) pour les communes de Vittel et Contrexéville et une fois tous les 15 jours (C0.5) pour les 10 autres communes de la CCTE.

Les particuliers sont collectés en sacs et les professionnels, eux, peuvent avoir, sur demande, un bac à couvercle jaune avec système de fermeture mis à disposition par la CCTE.

Une benne multi-matériaux de 30 m³ est également accessible uniquement à la déchèterie de Contrexéville.

Jour de collecte des sacs jaunes :

JOUR	TOURNEE	INTITULE TOURNEE
Mercredi Semaine impaire	J3	SJ Vittel secteurs rose et vert, Monthureux, Valleroy et Thuillières
Mercredi semaine paire	J3'	SJ Vittel secteurs rose et vert, Haréville et la Neuveville
Jeudi Semaine impaire	J9	SJ Vittel secteurs bleu et jaune, They sous Montfort, Crainvilliers et Suriauville
Jeudi Semaine paire	J9'	SJ Vittel secteurs bleu et jaune, Norroy et Mandres
Vendredi	J15	SJ Contrexéville

C : Les Biodéchets (BIO) :

Collecte en porte à porte des biodéchets (fraction fermentescible des ordures ménagères, FFOM) assurée dans les communes de Vittel et Contrexéville uniquement. La collecte est effectuée une fois/semaine (C1).

Sur demande, les professionnels peuvent bénéficier au maximum de deux collectes de biodéchets/semaine. Les biodéchets sont collectés exclusivement en bacs.

Jour de collecte des biodéchets :

JOUR	TOURNEE	INTITULE TOURNEE
Mardi	B2	BIO Contrexéville et PP BIO Contrexéville
Mardi	B12	BIO Vittel secteur bleu et PP BIO Vittel
Vendredi	B10	BIO Vittel secteurs rose, jaune et vert et PP BIO Vittel et Contrexéville

D : Les cartons :

Une collecte hebdomadaire de cartons est proposée aux professionnels.
Cette collecte est gratuite pour les professionnels.

Une benne cartons de 30m³ est également accessible en déchèterie de Contrexéville.

Les cartons sont à présenter propres, vides et aplatis. Ils sont collectés soit en vrac soit en bac. L'idée est de conteneuriser néanmoins le plus possible les professionnels afin de faciliter la collecte pour les agents, d'un point de vue ergonomique notamment.

Jour de collecte des cartons :

JOUR	TOURNEE	INTITULE TOURNEE
Jeudi	C4	CART des professionnels

2.2 : PRESTATIONS ASSUREES PAR UN PRESTATAIRE PRIVE (SUEZ) :

A : Les ordures ménagères (OM) :

Collecte en porte à porte des ordures ménagères et déchets assimilés 1 fois/semaine dans chaque commune (C1).

Jour de collecte des ordures ménagères :

JOUR	INTITULE TOURNEE
Lundi	Bazoilles et Ménil, Domèvre sous Montfort, Estrennes, Offroicourt, Remoncourt, Rozerotte et Ménil, Valfroicourt, Viviers les Offroicourt
Mardi	Aulnois, Beaufremont, Bulgnéville, Hagnéville et Roncourt, Morville, Vaudoncourt
Mercredi	Aingeville, Gendreville, Malaincourt, Médonville, La Vacheresse et la Rouillie, Saint Ouen les Parey, Saulxures les Bulgnéville, Sauville, Urville, Vrécourt
Jeudi	Auzainvilliers, Belmont sur Vair, Dombrot sur Vair, Domjulien, Gemmelaincourt, Houécourt, Parey sous Montfort, Saint Remimont, Sandaucourt

B : Les Sacs Jaunes (SJ) :

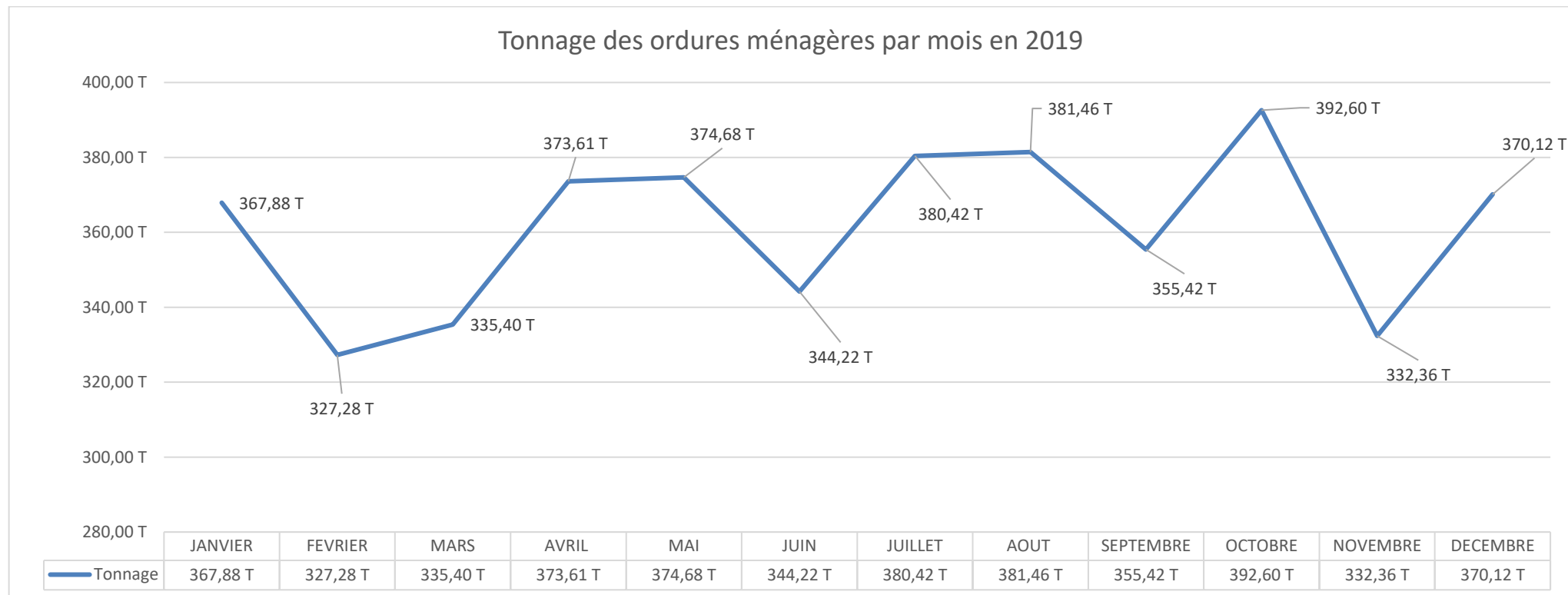
Collecte en porte à porte des recyclables secs en sacs jaunes (journaux/revues/magazines, bouteilles et flacons plastiques et petits métaux acier et alu) 1 fois tous les 15 jours (C0.5). La collecte se fait soit en semaine paire soit en semaine impaire.

Jour de collecte des sacs jaunes :

JOUR	INTITULE TOURNEE	
	SEMAINE PAIRE	SEMAINE IMPAIRE
Lundi Semaine paire	Bazoilles et Ménil, Domèvre sous Montfort, Estrennes, Offroicourt, Viviers les Offroicourt	Remoncourt, Rozerotte et Ménil, Valfroicourt
Mardi Semaine paire	Aulnois, Beaufremont, Hagnéville et Roncourt, Morville, Vaudoncourt	Bulgnéville
Mercredi Semaine paire	Aingeville, Gendreville, Malaincourt, Médonville, Sauville, Urville, Vrécourt	La Vacheresse et la Rouillie, Saint Ouen les Parey, Saulxures les Bulgnéville
Jeudi Semaine paire	Domjulien, Gemmelaincourt, Houécourt, Parey sous Montfort,	Auzainvilliers, Belmont sur Vair, Dombrot sur Vair, Saint Remimont, Sandaucourt

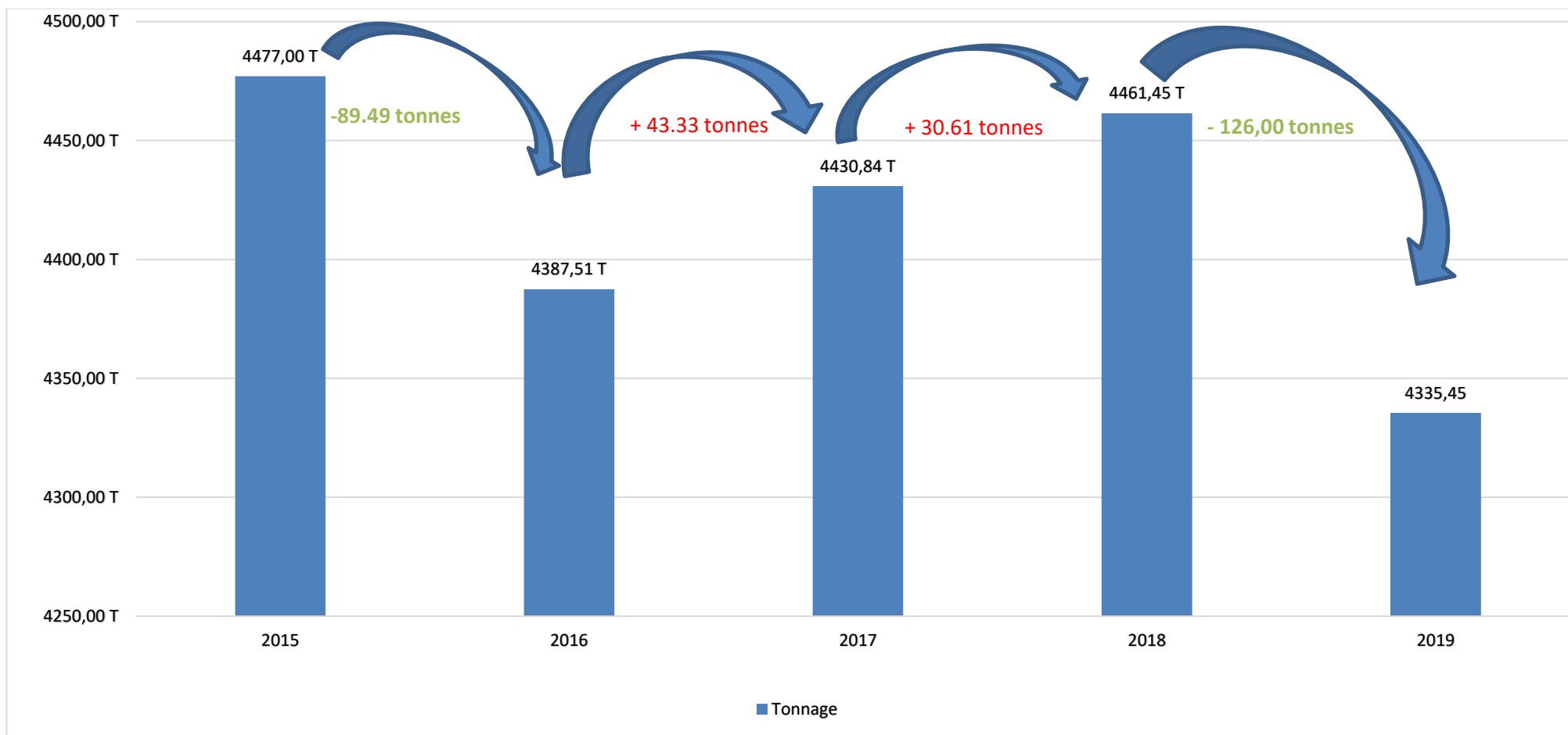
3. LES TONNAGES

A : Les tonnages des Ordures Ménagères résiduelles par mois en 2019 :



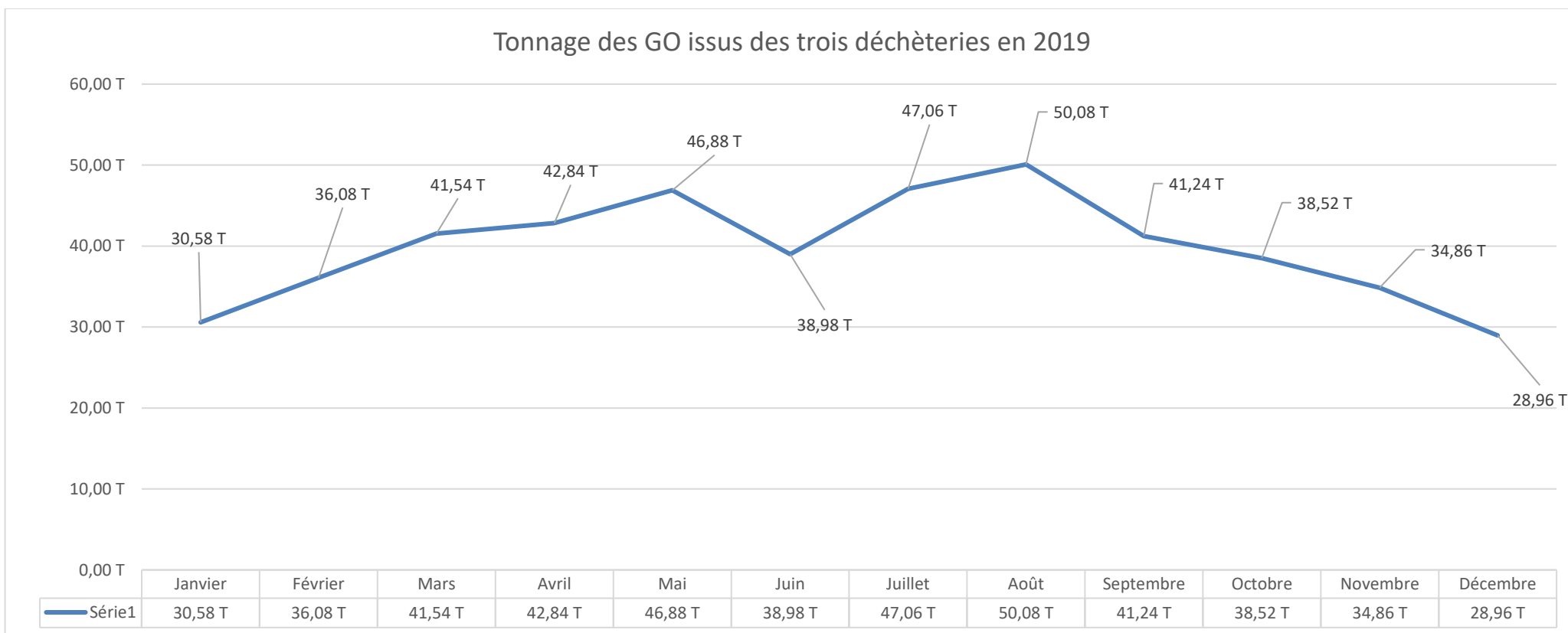
En 2019, le tonnage des OMr collectées est de **4 335,45 tonnes** avec une moyenne de 361.29 tonnes par mois. La production d'ordures ménagères est irrégulière, la courbe varie fortement d'un mois à l'autre. Toutefois, on peut constater une forte augmentation du tonnage lors des périodes de vacances scolaires (Décembre-Janvier, Avril, Juillet-Août et Octobre).

B : Évolution des tonnages d'OMr de 2015 à 2019 :



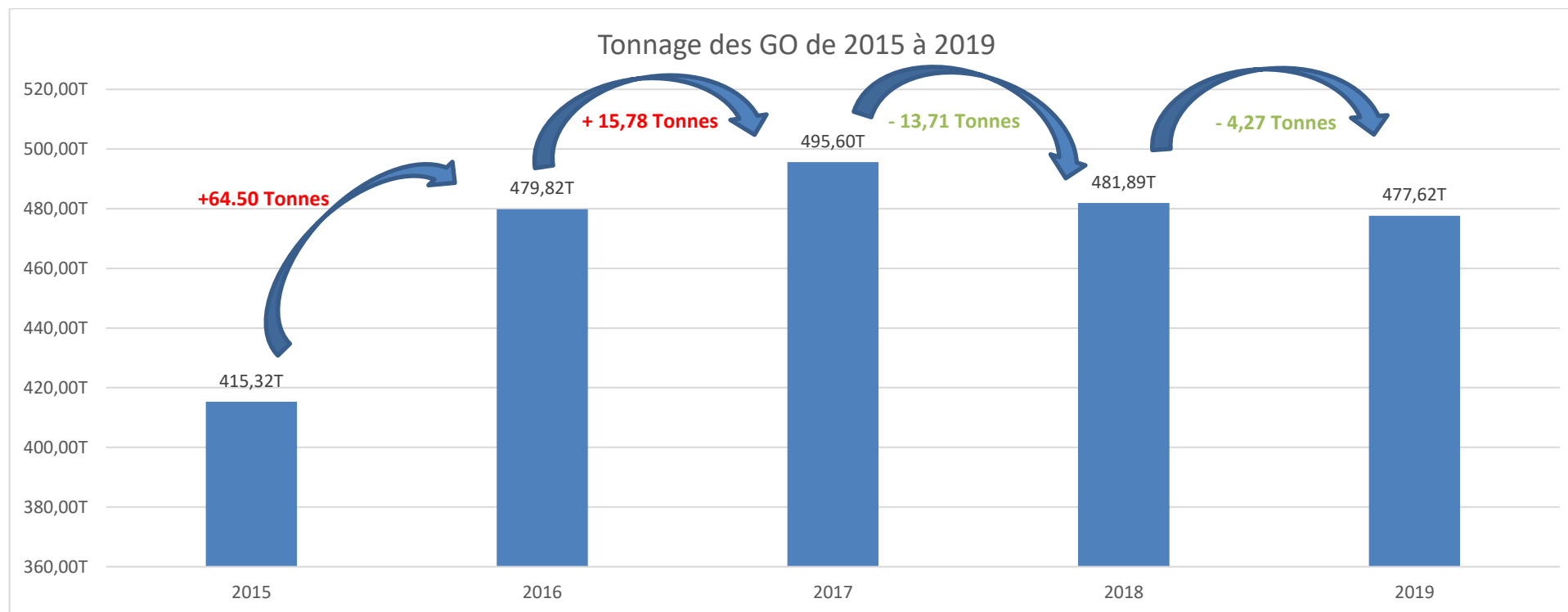
De 2019 à 2015, le tonnage des ordures ménagères a fortement baissé de 141,55 tonnes. Après avoir augmenté pendant deux années successives, la production des déchets ménagers diminue de 126 tonnes de 2018 à 2019 soit une baisse de 3%.

C : Les tonnages GO (tout-venant) de 2019 des trois déchèteries :



En 2019, le tonnage GO collecté sur les trois déchèteries est de **477,62 tonnes** soit une moyenne de 39,80 tonnes par mois. Nous observons un tonnage important de mars à septembre (dont une légère baisse en juin).

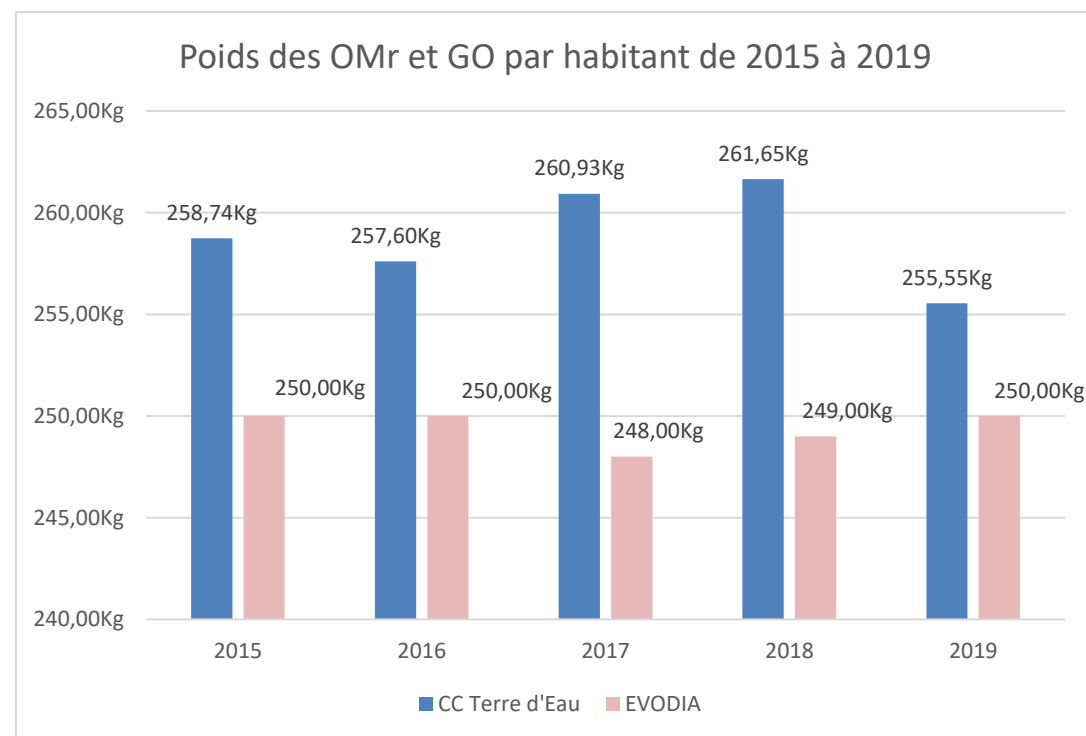
D : Evolution des tonnages GO (Gros Objet = tout-venant) de 2015 à 2018 :



En 2019, le tonnage des GO a augmenté de 62.30 tonnes depuis 2015 soit une hausse de 15 %.
Mais on observe une légère baisse de 4.27 tonnes par rapport à 2018.

E : Evolution du poids des OMr et GO par habitant et par an en kg depuis 2015 :

	2015	2016	2017	2018	2019
<i>Population totale</i>	18 908	18 895	18 880	18 893	18 834
OMR KG/AN/HAB pour la collectivité	236,78 Kg	232,20 Kg	234,68 Kg	236,14 Kg	230,19 kg
OMR KG/AN/HAB au niveau départemental	215,00Kg	214,00Kg	211,00Kg	207 Kg	206,00 Kg
GO KG/AN/HAB pour la collectivité	21,97 Kg	25,39 Kg	26,25 Kg	25,51 Kg	25,36 Kg
GO KG/AN/HAB au niveau départemental	35,00Kg	36,00Kg	37,00Kg	42 Kg	44,00 kg
OM + GO KG/AN/HAB pour la collectivité	258,74 Kg	257,60 Kg	260,93 Kg	261,65 Kg	255,55 Kg
OM +GO KG/AN/HAB au niveau départemental	250,00Kg	250,00Kg	248,00Kg	249,00Kg	250,00kg

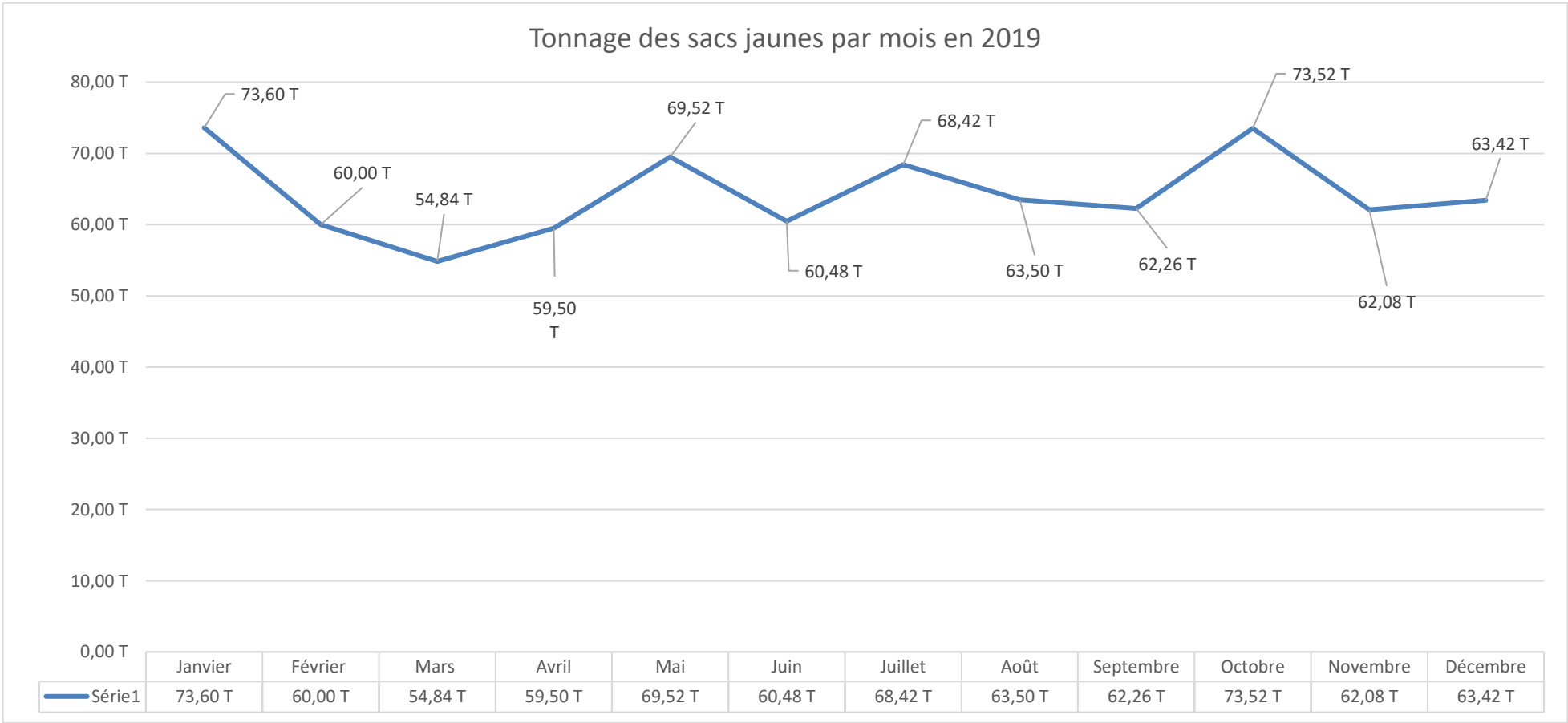




Le poids des OMR par habitant de la CCTE est supérieur à la moyenne départementale avec un écart de 24 kg/habitant. Mais celui des GO (tout-venant) est moins important qu'à la moyenne départementale avec un écart de 19 tonnes.

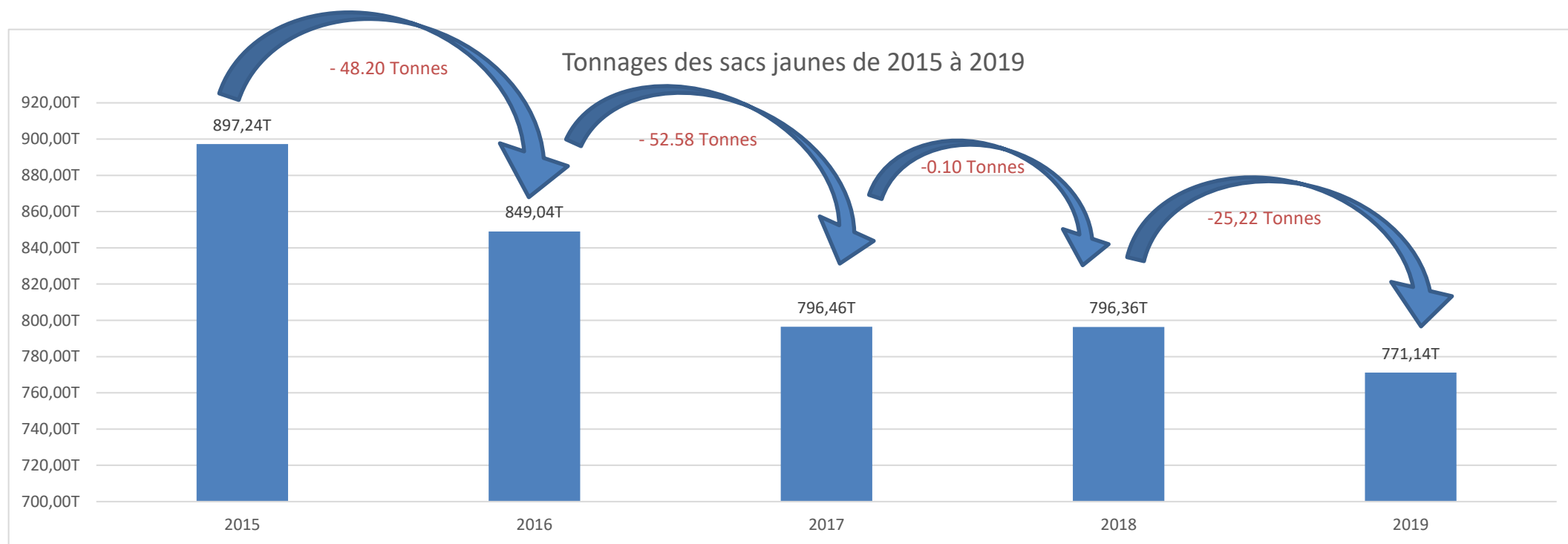
Les habitants apportent moins de déchets à la déchèterie et mettent plus d'ordures ménagères dans leur bac.

F : Les tonnages des sacs jaunes (SJ) pour l'année 2019 :



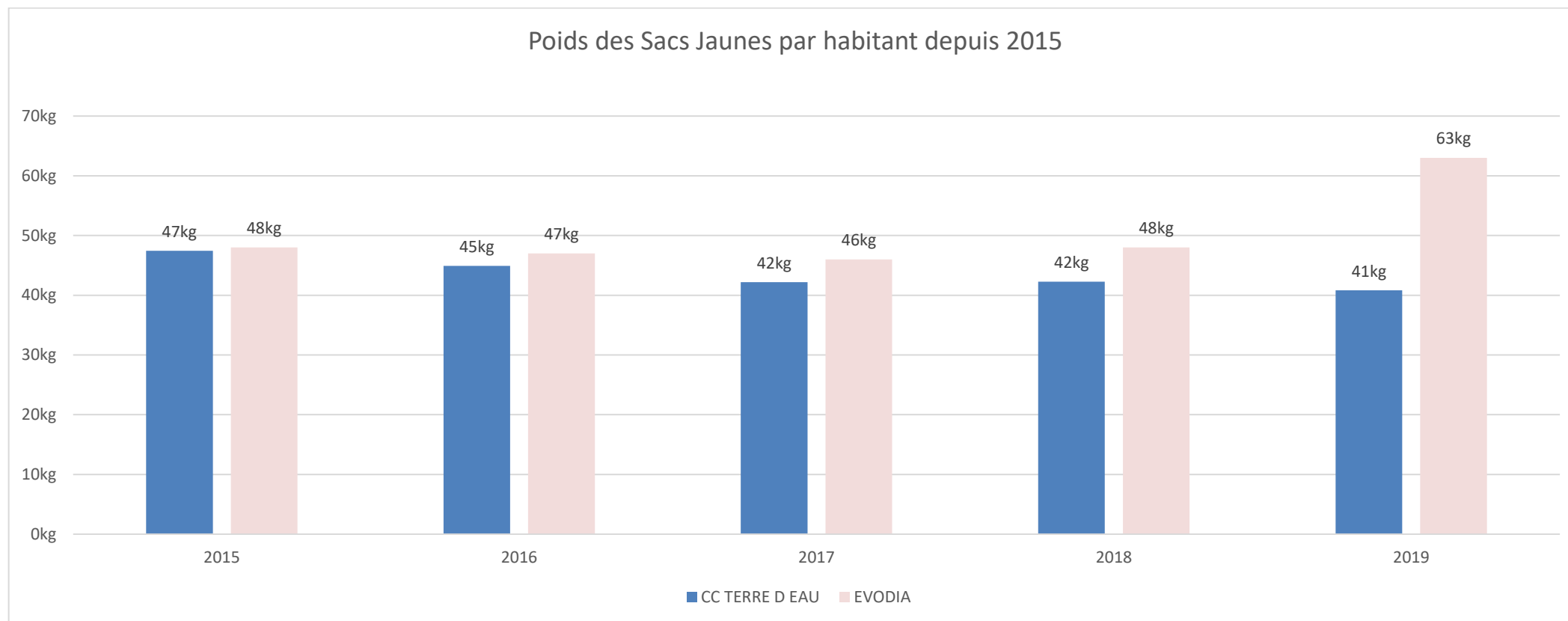
En 2019, le tonnage des sacs jaunes est de **771,14 Tonnes** avec une moyenne de 64,26 tonnes par mois.

H : Évolution des tonnages des SJ de 2015 à 2019 par année :



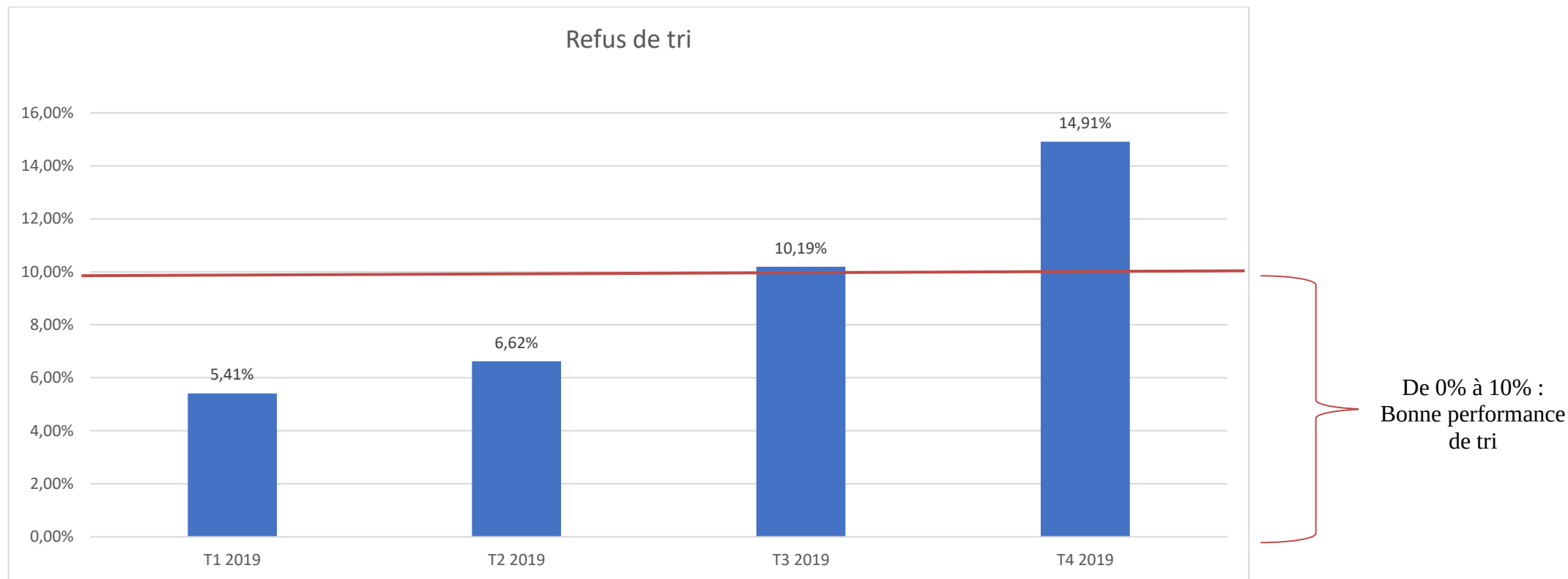
De 2019 à 2019, le tonnage des sacs jaunes a baissé de 25,22 tonnes. Cette diminution n'est pas liée à une baisse du tri puisque le tonnage des Omr a également baissé. Plusieurs possibilités peuvent expliquer - sauf si les raisons sont réellement attestées- cette diminution du tonnage des recyclables secs en 2019. Les habitants ont pratiqué du compostage. Ils ont réalisé des achats éco-responsables comme par exemple, l'achat de produits locaux, l'achat en vrac. Ils ont fait des dons à des associations. Les emballages (papiers, bouteilles consignées ou autres) ont été rapportés dans les commerces. La consommation a peut-être baissé.

I : Evolution du poids des Sacs Jaunes par habitant et par an en kg depuis 2015 en comparaison avec le département :



En 2019, le ratio par habitant sur le territoire de la CCTE est moins important qu'à l'échelle départementale avec un écart important de 22 kg.

J : Evolution du taux de refus au centre de tri par trimestre en 2019



En 2019, il y a eu 78,70 T de refus de tri soit une moyenne de 4 kg de refus de tri par habitant (le refus de tri à l'échelle d'EVODIA est de 7 kg par habitant). Nous pouvons constater que le taux de refus reste faible sauf lors du 4^e trimestre où il atteint presque 15%. Le tri est efficace sur notre territoire. Lors des campagnes de caractérisations, les erreurs de tri les plus fréquentes sont des mouchoirs, des déchets non vidés ou imbriqués.

4. L'ORGANISATION DES OPERATIONS DE COLLECTE DES DECHETS

A : Le personnel de la CCTE affecté à la gestion des déchets comprend :

Deux Adjoints Administratifs, trois équipages de collecte qui sont les suivants :

- ▶ Deux équipages composés d'un chauffeur et d'un ripeur
- ▶ Un équipage composé d'un chauffeur et de deux ripeurs.

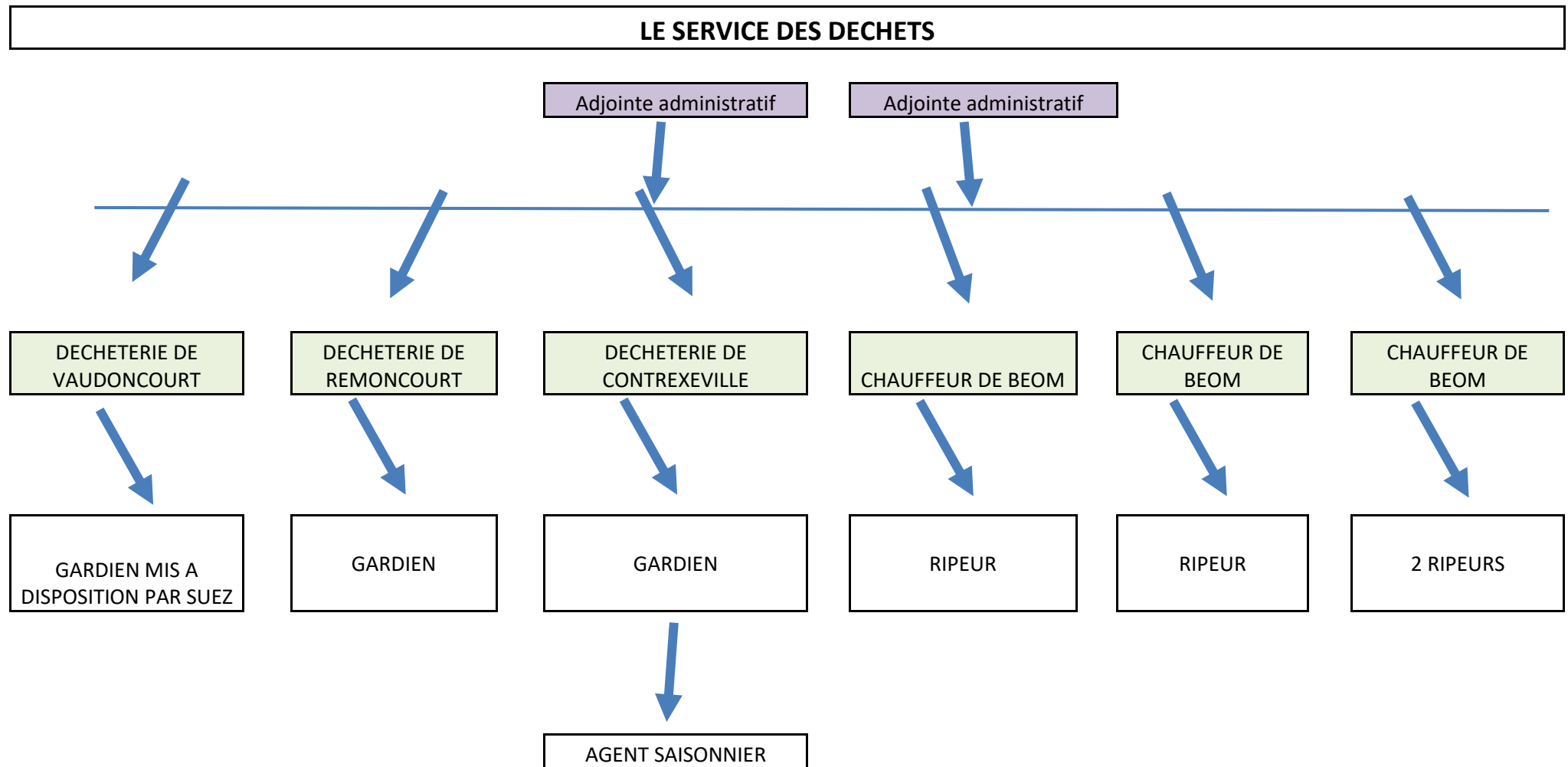
A la déchèterie de Contrexéville, il y a deux gardiens de déchèterie, dont un n'intervient qu'en période haute (du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre).

A la déchèterie de Remoncourt, il y a un gardien.

A la déchèterie de Vaudoncourt, SUEZ Environnement met à disposition un gardien.

Pour le remplacement des agents, la polyvalence du personnel de collecte et de déchèterie est privilégiée. Néanmoins, pour répondre aux besoins du service, la CCTE doit également avoir recours aux services de personnel extérieur, sous le statut d'agents contractuels.

B : Organigramme du service déchets :



C : Le parc automobile permettant d'assurer la collecte en régie des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire communautaire est composé des véhicules suivants :

	PTAC	CHASSIS	CAISSON	LEVE-CONTENEURS	OBSERVATIONS
BEOM de secours (EW-473-WT)	19 t	RENAULT	OMB SEMAT	LC maxi duo	Véhicule reconditionné et remis en service en février 2007 à Contrexéville après changement des caissons et lève-conteneurs (1 ^{ère} mise en circulation le 26/11/1997)
BEOM OLYMPUS Eurovoirie (ED397NK)	26 t	MAN	EUROVOIRIE	TERBERG	Véhicule mis en service en juin 2016 pour tout type de collectes
BEOM OLYMPUS Eurovoirie (DF347MY)	26 t	MAN	EUROVOIRIE	TERBERG	Véhicule mis en service en mai 2014 pour tout type de collectes
BEOM OLYMPUS Eurovoirie (EN-944-LD)	26t	MAN	EUROVOIRIE	TERBERG	Véhicule mis en service en juin 2017 pour tout type de collectes

L'entretien des véhicules est assuré par :

- AOM Services pour les caissons (prestataire itinérant)
- Garage Tocquard à Biécourt
- Garage Robert à Vagney

Les contrôles trimestriels (réglementaires) des bennes sont assurés de manière alternée par les sociétés :

- Apave
- Semat



5. LES DECHETERIES

Les habitants de la CCTE ont accès à 3 déchèteries :

- La déchèterie de Contrexéville
- La déchèterie de Remoncourt
- La déchèterie de Vaudoncourt

A : La déchèterie de Contrexéville :

1. Situation et horaires d'ouverture au public

Déchèterie de CONTREXEVILLE				
Ancienne route de Bulgnéville, 88140 Contrexéville				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après -midi	Matin	Après-midi
Lundi		14:00-18:30		14:00-17:00
Mardi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Mercredi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Jeudi				
Vendredi	08:30-12:00		09:00-12:00	
Samedi	08:30-12:00		09:00-12:00	

2. Les moyens mis en place

La déchèterie de Contrexéville est gérée par deux gardiens de déchèterie, dont un qui n'intervient que sur la période d'été.

La CCTE a fait l'acquisition d'un compacteur en avril 2017. Celui-ci permet de déplacer et de compacter les bennes afin d'augmenter le volume des déchets dans celles-ci et de diminuer les rotations.

La déchèterie accueille les professionnels dans le cadre du dispositif départemental SOVODEB.

3. Les déchets acceptés

A noter toutefois que depuis le 1^{er} septembre 2016, l'amiante n'est plus acceptée à la déchèterie de Contrexéville, les usagers sont redirigés vers la société SITA sur le site de Vaudoncourt.

Déchets acceptés :



Déchets verts

DÉCHETS VERTS

Branches, tailles de haie, souches
Tontes (gazon), feuilles, végétaux « mous »
(déchets de jardin potager et d'agrément)



Gravats

GRAVATS

Terres, pierres, briques, tuiles, moellons, carrelage,
faïence, (exempts de plâtre, d'enrobés, d'amiante
liée, de bois, de plastique, de métaux, ...)



Papiers - Cartons

PAPIERS - CARTONS

Journaux-revues-magazines, annuaires, publicités,
papier d'impression et d'écriture. Cartons et
cartonnettes d'emballage obligatoirement pliés,
mandrins (servant au bobinage du papier).



Verres

VERRE

Verre creux d'emballage : bouteilles, pots, bocaux
(vides et exempts de capsule, de bouchon, de
porcelaine, de bris de vitres et de miroirs)



Palettes

BOIS - PALETTES

Meubles, caisses, palettes perdues ou non
réparables, caquettes, menuiseries intérieures
et extérieures, éléments de charpente (vides
et exempts de bois traités, de verre) Palettes et
caisses bois consignées et/ou réparables



Métaux

MÉTAUX

Métaux ferreux et non ferreux (sauf déchets
d'équipements électriques et électroniques et futs)



Pneumatiques

PNEUMATIQUES

Pneumatiques VL et motos, récents, entiers
(non découpés), sans jante



Gros électroménager

ELECTROMÉNAGER

Réfrigérateur et congélateur. Gros électroménager
hors froid (lave-vaisselle, cuisinière, four et four
à micro-ondes, lave-linge, sèche-linge, radiateur
électrique, système de climatisation, ...). Petit
électroménager (radio, sèche cheveux...).



Ecrans et informatique

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ecrans et matériel informatique



Réutilisation Réemploi

RÉUTILISATION - RÉEMPLOI

Meubles, luminaires, vaisselle, cycles, livres, ...
susceptibles d'être réutilisés en l'état ou après
nettoyage-réparation



Textiles

TEXTILES

Vêtements, sacs, chaussures
(lavés, pliés et présentés en sacs)



Huiles de vidange

HUILES

Huiles et graisses usagées issues de la cuisson
des aliments, huiles de vidange à l'exception de
toute autre huile (hydraulique, de transformateur
électrique, de coupe, minérale, ...)



Déchets dangereux des ménages

DÉCHETS DANGEREUX

Peintures, vernis, solvants, produits toxiques issus
du bricolage et du jardinage, bombes aérosol,
emballages souillés,



Matériels de soin

MATÉRIELS DE SOIN

Déchets piquants coupants produits par les
particuliers soumis à traitement spécifique
(diabétiques, ...)



Radiographies

RADIOGRAPHIES

Clichés non pliés, sans pochette et identification
du patient rendue impossible



Piles et Accumulateurs

PILES ET BATTERIES

Piles alcalines et salines, piles rechargeables,
accumulateurs, batteries, ...



Lampes et Tubes néon droits

LAMPES ET TUBES «NÉONS»

Lampes fluocompactes, à iodure métallique, à
sodium, ... Tubes fluorescents rectilignes



Polystyrène

POLYSTYRÈNE

Plaques, calages, ...



Tout venant

TOUT VENANT

Déchets ne pouvant pas être placés dans les
autres contenants, qu'ils soient incinérables (films
en plastique, calages, ...) ou non (matelas, canapé,
plaques de plâtre, ampoules à filament, miroirs,
vitres, ...)

B : La déchèterie de Remoncourt :

1. Situation et horaires d'ouverture au public

Déchèterie de REMONCOURT				
Route départementale 3, 88800 REMONCOURT				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après -midi	Matin	Après-midi
Lundi				
Mardi				
Mercredi	10:00-12:00	14:00-18:00	10:00-12:00	13:00-17:00
Jeudi				
Vendredi				
Samedi	10:00-12:00		10:00-12:00	

2. Les moyens mis en place

La déchèterie de Remoncourt est gérée par un gardien.

Les professionnels n'ont pas accès à cette déchèterie.

La construction d'un auvent a été actée en 2019 et sa construction sera finalisée en 2020. Cette mesure permettra d'abriter la déchèterie du vent et d'avoir un espace couvert pour entreposer certains déchets comme les pneus, les déchets électroniques et électriques, les déchets de réemploi et autres.

3. Les déchets acceptés

Déchets acceptés :



Déchets verts

DÉCHETS VERTS

Branches, tailles de haie, souches
Tontes (gazon), feuilles, végétaux « mous »
(déchets de jardin potager et d'agrément)



Gravats

GRAVATS

Terres, pierres, briques, tuiles, moellons, carrelage,
faïence, (exempts de plâtre, d'enrobés, d'amiante
liée, de bois, de plastique, de métaux,...)



Papiers - Cartons

CARTONS

Cartons et
cartonnettes d'emballage obligatoirement pliés,
mandrins (servant au bobinage du papier).



Palettes

BOIS - PALETTES

Meubles, caisses, palettes perdues ou non
réparables, cagettes, menuiseries intérieures
et extérieures, éléments de charpente (vides
et exempts de bois traités, de verre) Palettes et
caisses bois consignées et/ou réparables



Métaux

MÉTAUX

Métaux ferreux et non ferreux (sauf déchets
d'équipements électriques et électroniques et
futs)



Pneumatiques

PNEUMATIQUES

Pneumatiques VL et motos, récents, entiers
(non découpés), sans jante



Gros électroménager

ELECTROMENAGER

Réfrigérateur et congélateur. Gros électroménager
hors froid (lave-vaisselle, cuisinière, four et four
à micro-ondes, lave-linge, sèche-linge, radiateur
électrique, système de climatisation,...). Petit
électroménager (radio, sèche cheveux...).



Ecrans et informatique

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ecrans et matériel informatique



Textiles

TEXTILES

Vêtements, sacs, chaussures
(lavés, pliés et présentés en sacs)



Huiles de vidange

HUILES

Huiles et graisses usagées issues de la cuisson
des aliments, huiles de vidange à l'exception de
toute autre huile (hydraulique, de transformateur
électrique, de coupe, minérale,...)



Déchets dangereux des ménages

DÉCHETS DANGEREUX

Peintures, vernis, solvants, produits toxiques issus
du bricolage et du jardinage, bombes aérosol,
emballages souillés,



Radiographies

RADIOGRAPHIES

Clichés non pliés, sans pochette et identification
du patient rendue impossible



Piles et Accumulateurs

PILES ET BATTERIES

Piles alcalines et salines, piles rechargeables,
accumulateurs, batteries,...



Lampes et Tubes non droits

LAMPES ET TUBES «NÉONS»

Lampes fluocompactes, à iodure métallique, à
sodium, ... Tubes fluorescents rectilignes



Polystyrène

POLYSTYRÈNE

Plaques, calages,....



Tout venant

TOUT VENANT

Déchets ne pouvant pas être placés dans les
autres contenants, qu'ils soient incinérables (films
en plastique, calages,...) ou non (matelas, canapé,
plaques de plâtre, ampoules à filament, miroirs,
vitres, ...)

C : La déchèterie de Vaudoncourt :

1. Situation et horaires d'ouverture au public

Déchèterie de VAUDONCOURT				
Route de Bulgnéville, 88140 VAUDONCOURT				
	ÉTÉ (à partir du dernier dimanche de mars)		HIVER (à partir du dernier dimanche d'octobre)	
	Matin	Après -midi	Matin	Après-midi
Lundi		14:30-18:00		13:30-17:00
Mardi				
Mercredi	09:00-12:00		09:00-12:00	
Jeudi				
Vendredi				
Samedi	09:00-12:00		09:00-12:00	

2. Le personnel

La déchèterie est gérée par du personnel mis à disposition par SUEZ.

3. Les déchets acceptés

Déchets acceptés :



Déchets verts

DÉCHETS VERTS

Branches, tailles de haie, souches
Tontes (gazon), feuilles, végétaux « mous »
(déchets de jardin potager et d'agrément)



Gravats

GRAVATS

Terres, pierres, briques, tuiles, moellons, carrelage,
faïence, (exempts de plâtre, d'enrobés, d'amiante
liée, de bois, de plastique, de métaux, ...)



Papiers - Cartons

CARTONS

Cartons et
cartonnettes d'emballage obligatoirement pliés,
mandrins (servant au bobinage du papier).



Palettes

BOIS - PALETTES

Meubles, caisses, palettes perdues ou non
réparables, caquettes, menuiseries intérieures
et extérieures, éléments de charpente (vides
et exempts de bois traités, de verre) Palettes et
caisses bois consignées et/ou réparables



Métaux

MÉTAUX

Métaux ferreux et non ferreux (sauf déchets
d'équipements électriques et électroniques et
futs)



Pneumatiques

PNEUMATIQUES

Pneumatiques VL et motos, récents, entiers
(non découpés), sans jante



Gros électroménager

ELECTROMENAGER

Réfrigérateur et congélateur. Gros électroménager
hors froid (lave-vaisselle, cuisinière, four et four
à micro-ondes, lave-linge, sèche-linge, radiateur
électrique, système de climatisation, ...). Petit
électroménager (radio, sèche cheveux, ...).



Écrans et informatique

MATÉRIEL INFORMATIQUE

Ecrans et matériel informatique



Textiles

TEXTILES

Vêtements, sacs, chaussures
(lavés, pliés et présentés en sacs)



Huiles de vidange

HUILES

Huiles et graisses usagées issues de la cuisson
des aliments, huiles de vidange à l'exception de
toute autre huile (hydraulique, de transformateur
électrique, de coupe, minérale, ...)



Déchets dangereux des ménages

DÉCHETS DANGEREUX

Peintures, vernis, solvants, produits toxiques issus
du bricolage et du jardinage, bombes aérosol,
emballages souillés,



Radiographies

RADIOGRAPHIES

Clichés non pliés, sans pochette et identification
du patient rendue impossible



Piles et Accumulateurs

PILES ET BATTERIES

Piles alcalines et salines, piles rechargeables,
accumulateurs, batteries, ...



Lampes et Tubes néon droits

LAMPES ET TUBES «NÉONS»

Lampes fluocompactes, à iodure métallique, à
sodium, ... Tubes fluorescents rectilignes



Polystyrène

POLYSTYRÈNE

Plaques, calages, ...

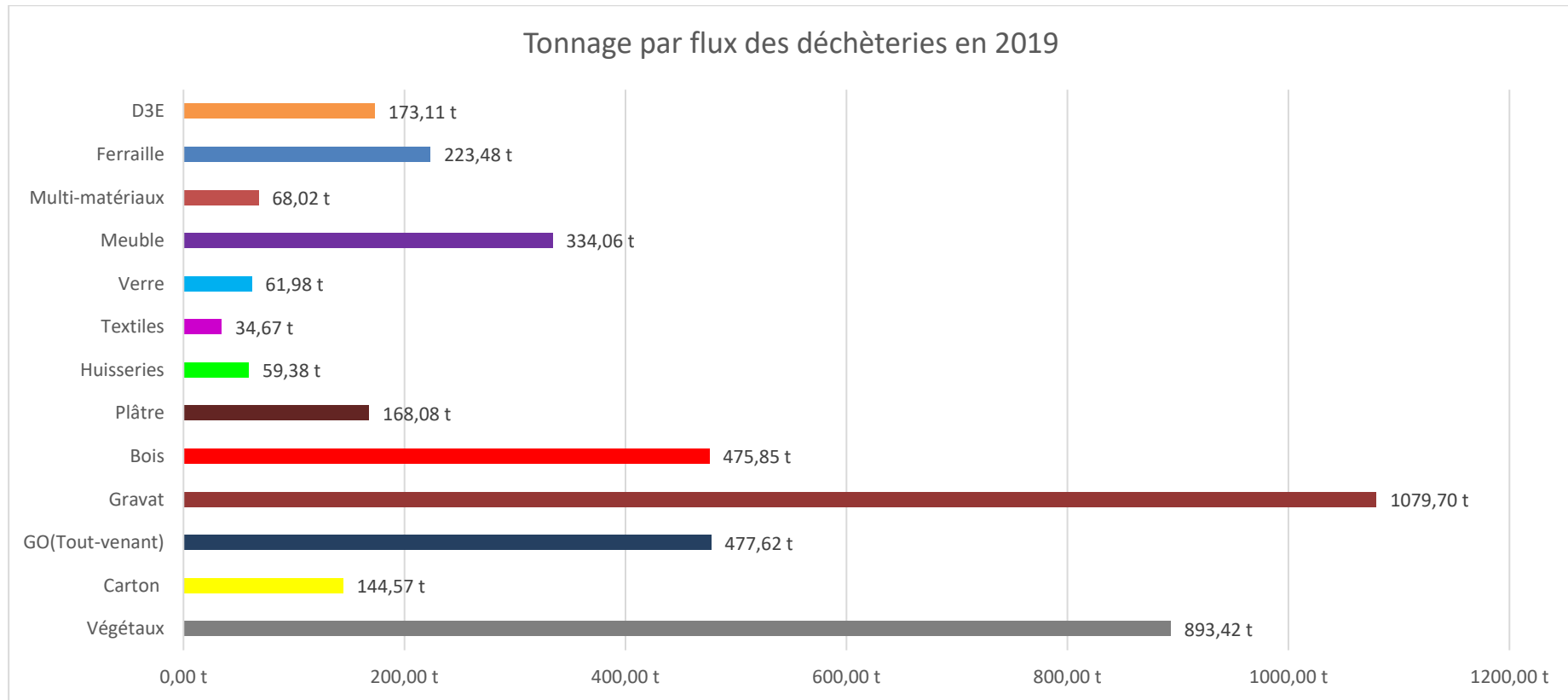


Tout venant

TOUT VENANT

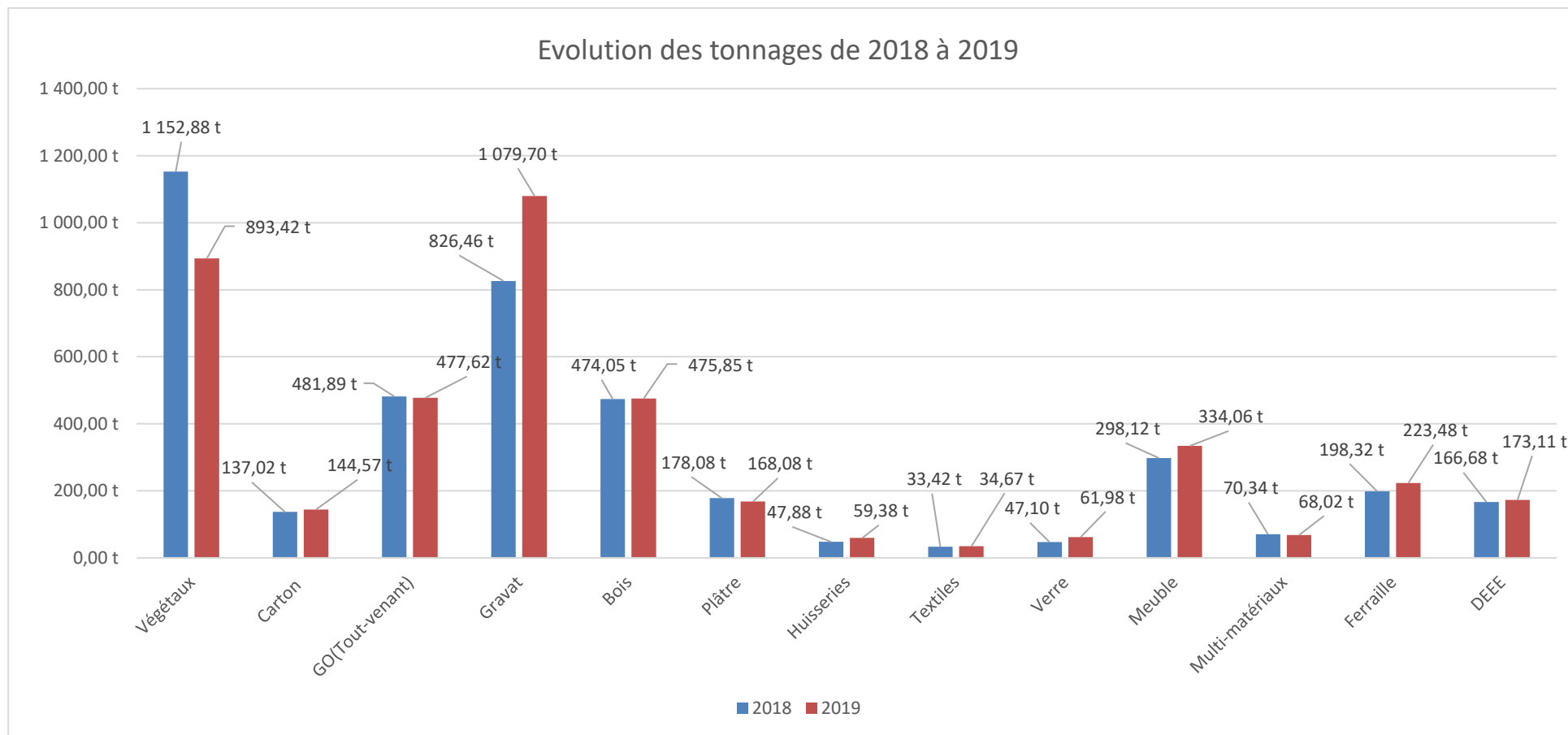
Déchets ne pouvant pas être placés dans les
autres contenants, qu'ils soient incinérables (films
en plastique, calages, ...) ou non (matelas, canapé,
plaques de plâtre, ampoules à filament, miroirs,
vitres, ...)

D : Les Tonnages par flux des déchèteries en 2019



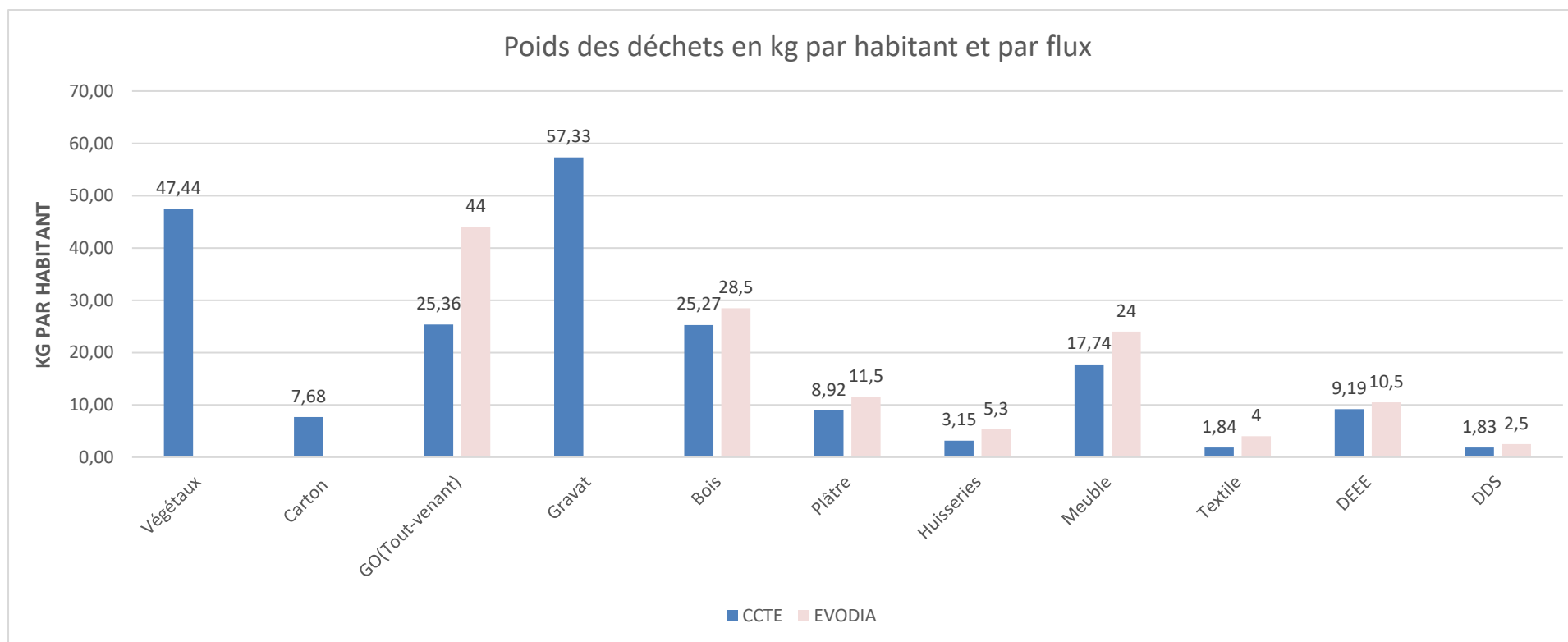
Les tonnages de déchets verts et des gravats sont les plus importants. Ils représentent respectivement plus de 21 % et 26% du total des tonnages.

E : Évolution des tonnages par flux de déchets de 2018 à 2019



De 2018 à 2019, on constate une augmentation de 82 tonnes pour l'ensemble des déchets des trois déchèteries. Le tonnage des déchets verts a fortement baissé de 259 tonnes. Cela peut certainement s'expliquer par l'effet de la sécheresse. En revanche, le tonnage gravat et meuble ont augmenté respectivement de 253 tonnes et de 36 tonnes.

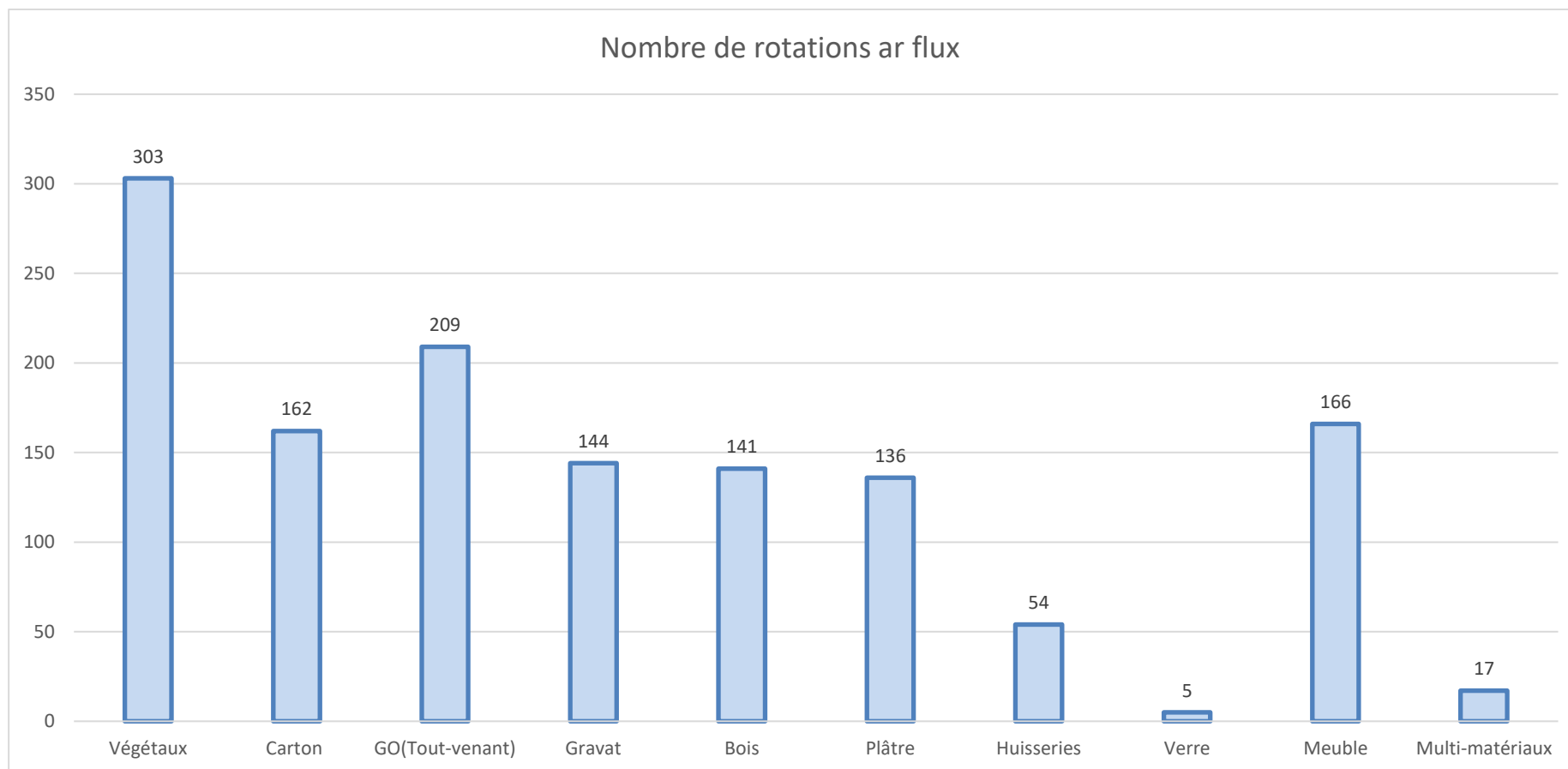
F : Poids des déchets issus des déchèteries en kg par habitant en 2019



Les habitants apportent en moyenne 57 kg de gravats par an à la déchèterie et 47 kg de déchets verts par an à la déchèterie. Ces apports sont les plus importants.

La quantité de déchets issus des trois déchèteries est inférieure à la moyenne départementale (EVODIA). Le poids des végétaux, carton et gravats n'est connu à l'échelle départementale.

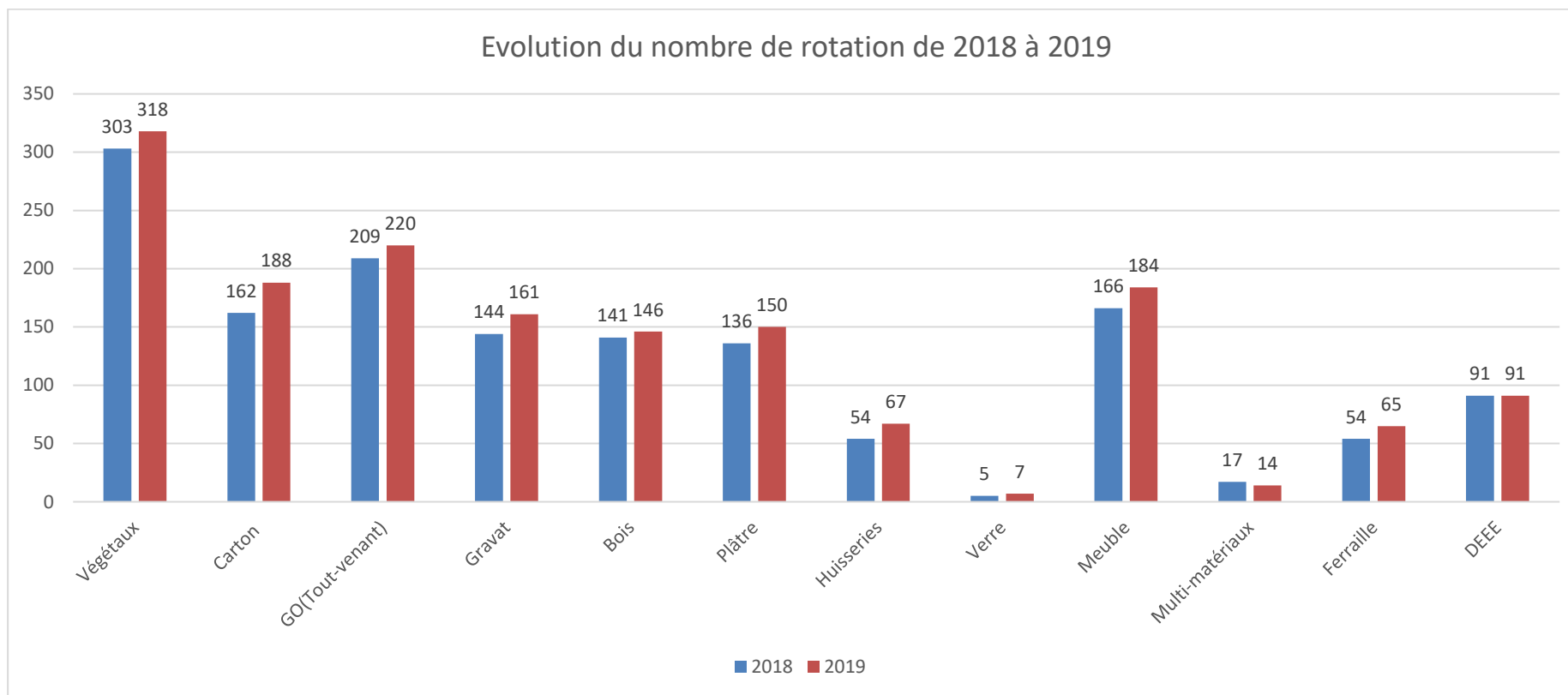
G : Nombre de rotations des bennes des déchèteries en 2019



Il y a eu 1455 vidages de bennes en 2019.

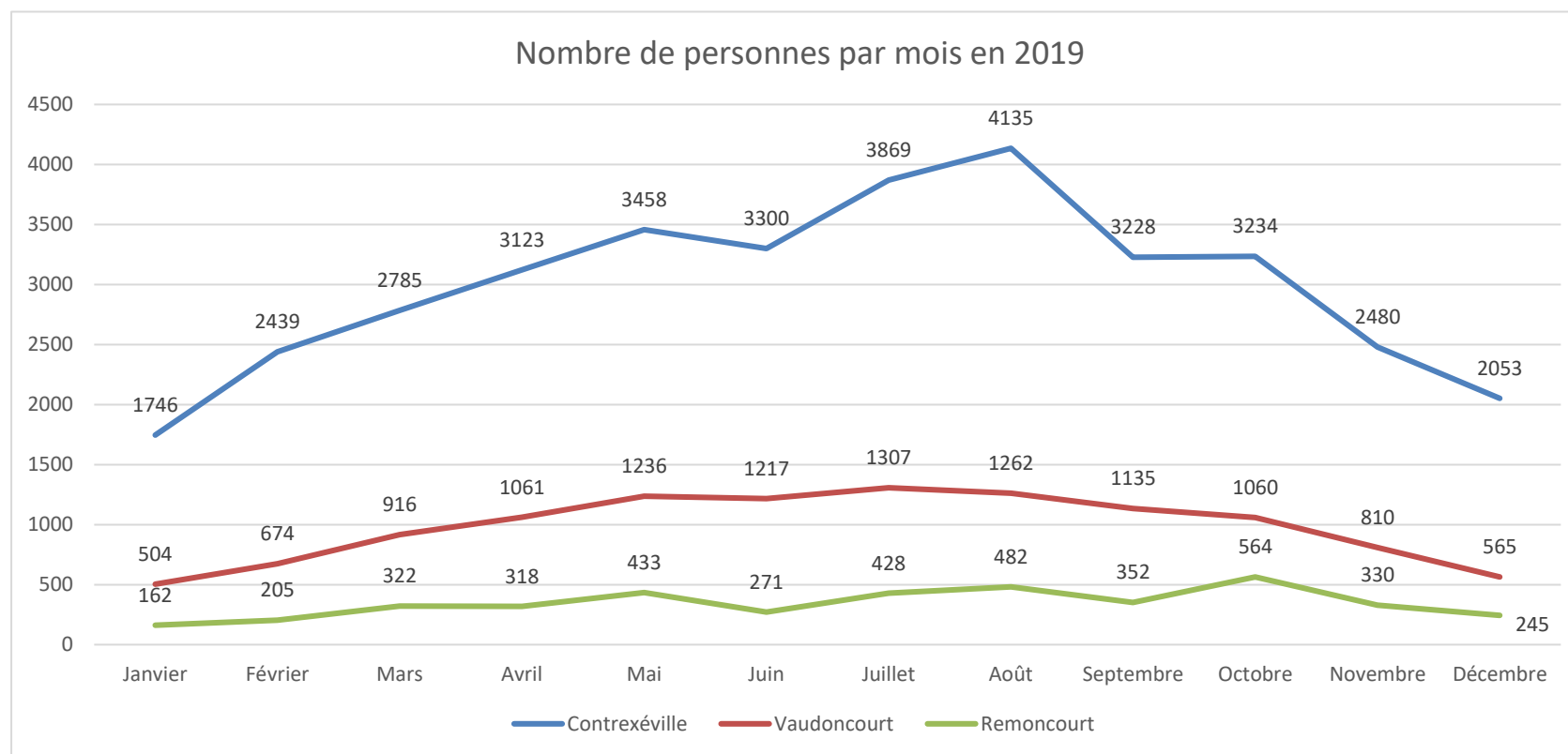
Le nombre de rotation des végétaux est le plus important avec 303 vidages. A contrario, le nombre de rotation du verre est le moins important avec 5 rotations.

H : Évolution du nombre de rotations par flux de déchets de 2018 à 2019



De 2018 à 2019, il y a une hausse de 129 rotations pour l'ensemble des flux. Le nombre de rotations des végétaux a augmenté passant de 303 à 318 rotations. Le tonnage des déchets verts a diminué de 259 tonnes.

J : Fréquentation par mois des déchèteries en 2019



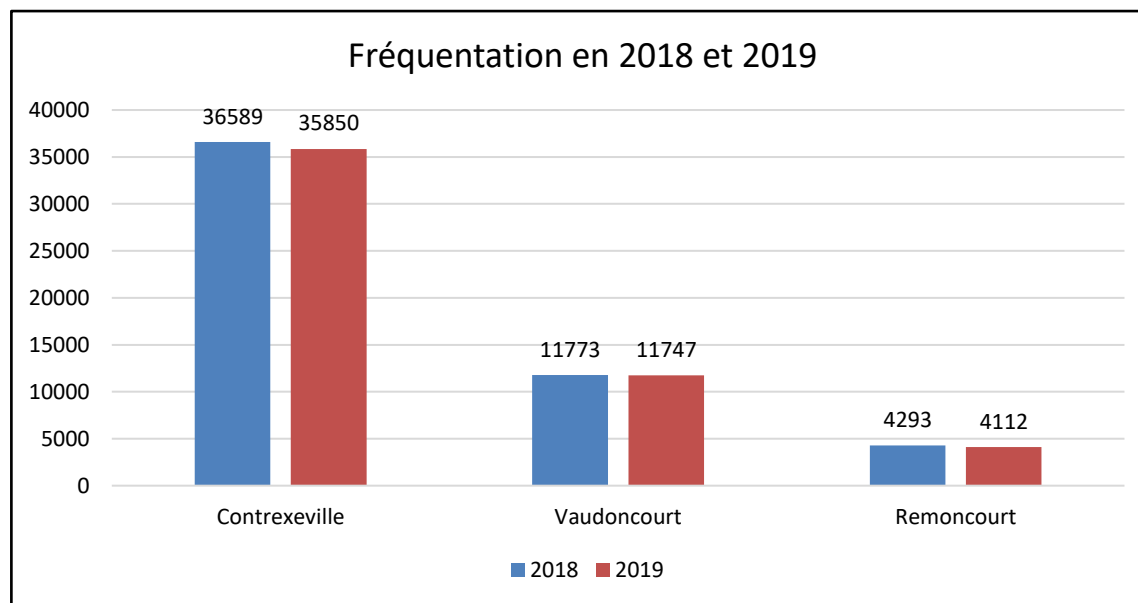
La déchèterie de Contrexéville compte 35 850 personnes en 2019. Nous observons que la fréquentation la plus importante est en août avec 4135 personnes et la plus basse, en janvier avec 1746 personnes.

La déchèterie de Vaudoncourt compte 11 747 personnes en 2019. La fréquentation la plus haute est en juillet avec 1307 personnes et la plus basse, en janvier avec 504 personnes.

La déchèterie de Remoncourt compte 4 112 personnes en 2019. La fréquentation la plus haute est en août avec 482 personnes et la plus basse en janvier avec 162 personnes.

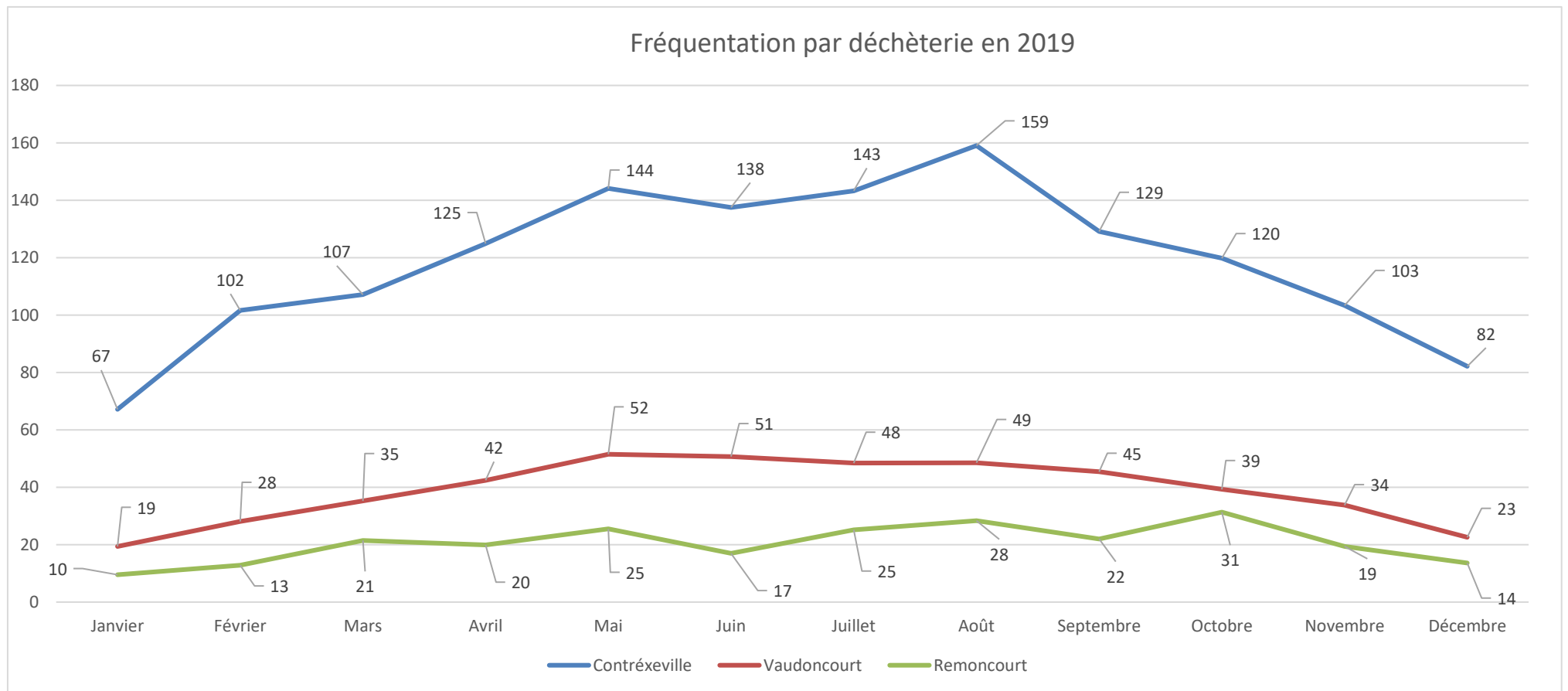
K : Évolution de la fréquentation des déchèteries de 2018 à 2019

Fréquentation des déchèteries				
Déchèterie	2018	2019	Évolution en nombre	Évolution en %
Contrexéville	36 589	35 850	-739	-2,0
Vaudoncourt	11 773	11 747	-26	-0,2
Remoncourt	4 293	4 112	-181	-4,2
Total	52 655	51 709	-946	-1,8



Nous pouvons constater que la fréquentation des trois déchèteries a baissé de 946 personnes de 2018 à 2019. Soit une baisse de 2 % environ.

L : Moyenne journalière de chaque mois en 2019



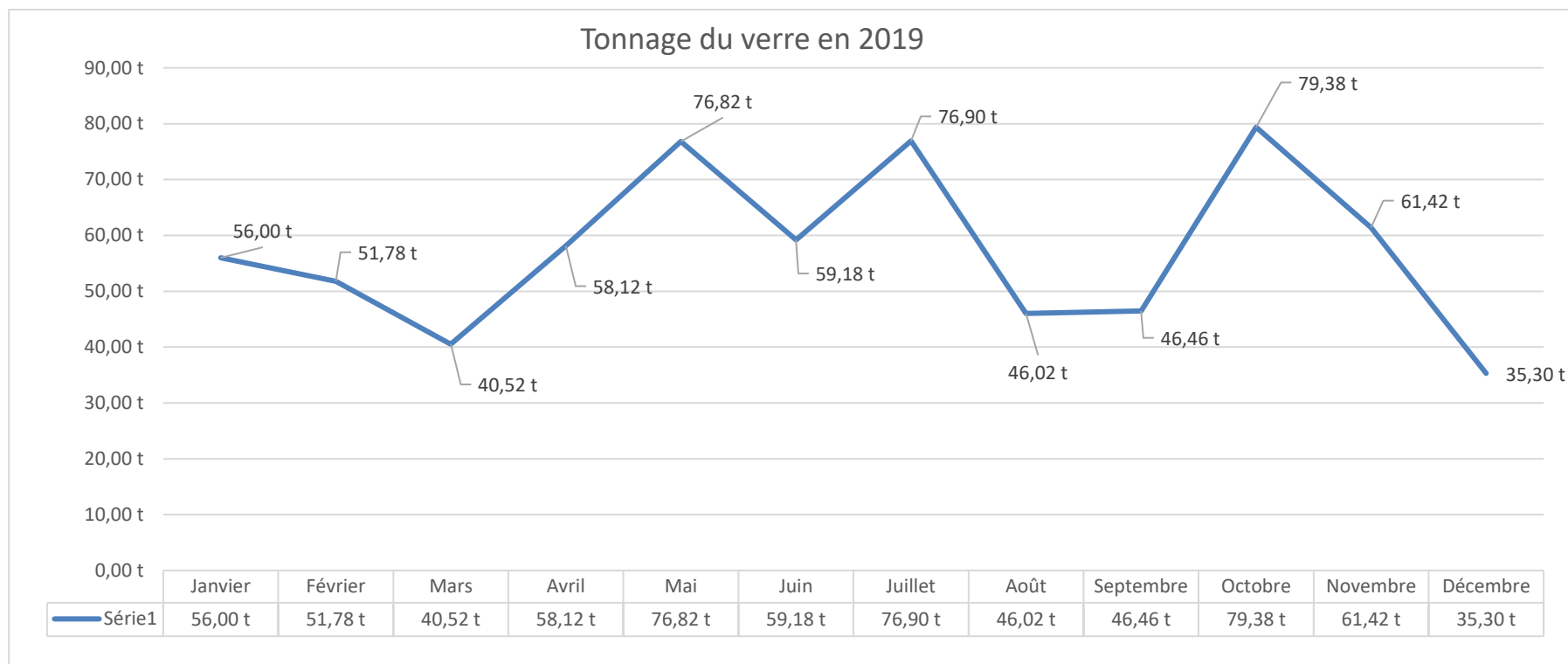
En 2019, il y a en moyenne 118 personnes par jour à la déchèterie de Contréxeville, 39 à la déchèterie de Vaudoncourt et 21 à la déchèterie de Remoncourt. Nous pouvons constater une forte fréquentation d'Avril à Septembre.

6. Les Points d'Apport Volontaire

A : Le parc de conteneurs à verre

Commune	TOTAL
Aingeville	1
Aulnois	1
Auzainvilliers	2
Bazoilles-et-Ménil	1
Beaufremont	1
Belmont-sur-Vair	1
Bulgnéville	6
Contrexéville	23
Crainvilliers	2
Dombrot-sur-Vair	2
Domèvre-sous-Montfort	1
Domjulien	2
Estrennes	1
Gemmelaincourt	1
Gendreville	1
Hagnéville-et-Roncourt	2
Haréville	3
Houécourt	2
Malaincourt	1
Mandres-sur-Vair	2
7Médonville	1
Monthureux-le-Sec	1
Morville	1
Neuveville-sous-Montfort (La)	1
Norroy	2
Offroicourt	1
Parey-sous-Montfort	1
Remoncourt	3
Rozerotte et Ménil	2
Saint-Ouen-lès-Parey	4
Saint-Remimont	2
Sandaucourt	2
Saulxures-lès-Bulgnéville	2
Sauville	2
Suriauville	1
They-sous-Montfort	2
Thuillières	1
Urville	1
Vacheresse-et-la-Rouillie (La)	2
Valfroicourt	2
Valleroy-le-Sec	1
Vaudoncourt	1
Vittel	22
Viviers-lès-Offroicourt	1
Vrécourt	2
TOTAL	117

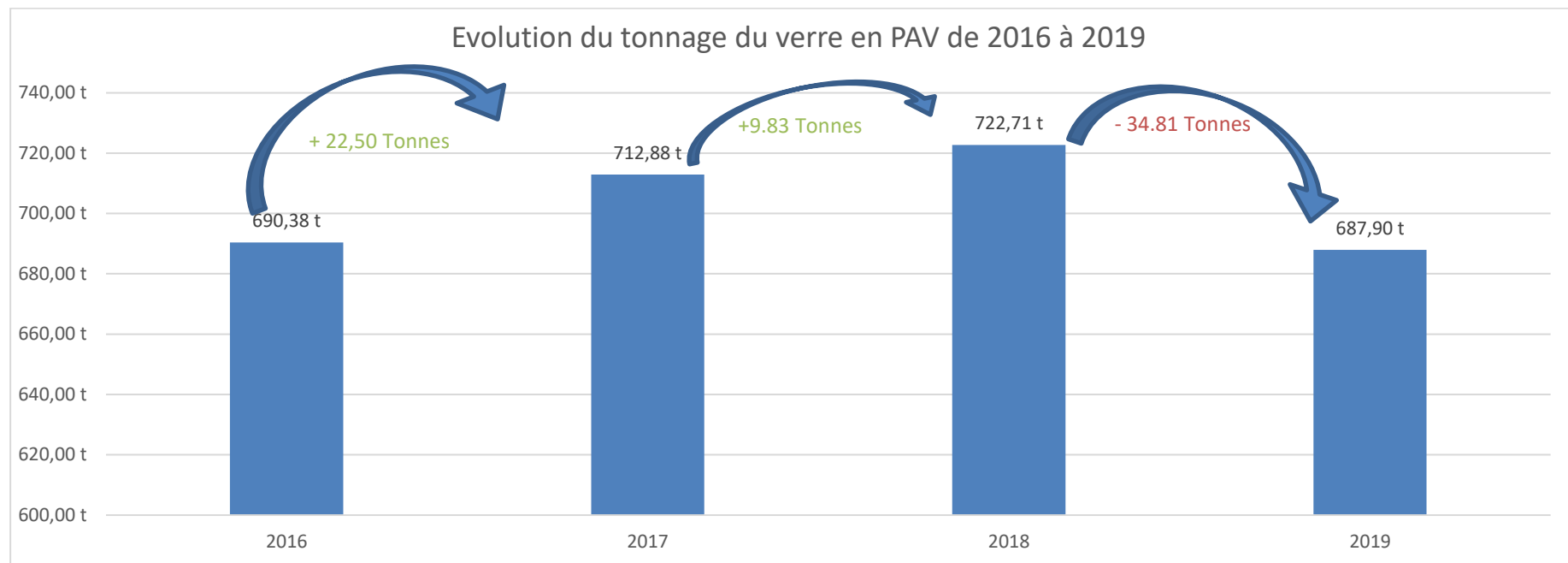
B : Le tonnage du verre en 2019



En 2019, il y a eu 688 tonnes collectées en PAV.

Nous pouvons constater que le tonnage par mois varie de 35.30 à 79.38 tonnes. Le tonnage est irrégulier d'un mois à l'autre.

C : Évolution du verre de 2016 à 2019



Après avoir augmenté pendant deux années consécutives, le tonnage du verre a baissé de 34.81 tonnes environ en 2019.

D : Le tonnage du verre par commune en 2018 et 2019

Communes	2018	2019	Évolution en %
AINGEVILLE	3,168	3,64	14,90%
AULNOIS	6,937	6,5	-6,30%
AUZAINVILLIERS	9,531	8,76	-8,09%
BAZOILLES-ET-MENIL	5,956	5,78	-2,96%
BEAUFREMONT	3,865	3,56	-7,89%
BELMONT-SUR-VAIR	5,386	6,24	15,86%
BULGNEVILLE	61,474	59,54	-3,15%
CONTREXEVILLE	105,875	106,34	0,44%
CRAINVILLIERS	8,221	6,1	-25,80%
DOMBROT-SUR-VAIR	10,857	12,26	12,92%
DOMEVRE-SOUS-MONTFORT	3,198	2,78	-13,07%
DOMJULIEN	8,307	6,54	-21,27%
ESTRENNES	3,292	3,26	-0,97%
GEMMELAINCOURT	6,278	4,8	-23,54%
GENDREVILLE	5,033	5,02	-0,26%
HAGNEVILLE-ET-RONCOURT	4,467	4,52	1,19%
HAREVILLE	19,937	15,42	-22,66%
HOUECOURT	16,385	15,5	-5,40%
LA NEUVEVILLE-SOUS-MONTFORT	7,874	9,58	21,67%
LA VACHERESSE-ET-LA-ROUILLIE	5,822	5,54	-4,84%
MALAINCOURT	2,333	2,34	0,30%
MANDRES-SUR-VAIR	13,311	12	-9,85%
MEDONVILLE	3,981	3,82	-4,04%
MONTHUREUX-LE-SEC	7,954	7,22	-9,23%
MORVILLE	3,317	2,44	-26,44%
NORROY	12,609	16,4	30,07%
OFFROICOURT	7,589	7,34	-3,28%
PAREY-SOUS-MONTFORT	5,868	4,92	-16,16%
REMONCOURT	26,835	24,28	-9,52%
ROZEROTTE	10,958	9,16	-16,41%
SAINT-OUEN-LES-PAREY	6,711	6,54	-2,55%
SAINT-REMIMONT	11,111	11,62	4,58%
SANDAU COURT	7,571	8,98	18,61%
SAULXURES-LES-BULGNEVILLE	7,388	8,62	16,68%
SAUVILLE	20,554	19,82	-3,57%
SURIAUVILLE	4,553	4,8	5,42%
THEY-SOUS-MONTFORT	9,966	6,22	-37,59%
THUILLIERS	6,917	6,4	-7,47%
URVILLE	2,802	3,7	32,05%
VALFROICOURT	11,277	10,34	-8,31%
VALLEROY-LE-SEC	4,854	4,54	-6,47%
VAUDONCOURT	4,619	4,18	-9,50%
VITTEL	212,341	196,08	-7,66%
VIVIERS-LES-OFFROICOURT	1,705	1,22	-28,45%
VRECOURT	13,722	13,24	-3,51%

7. Bilan des déchets ménagers

EN 2018, 18 893 HABITANTS		EN 2019, 18 834 HABITANTS	
Les Ordures ménagères (OMr)			
OMr collectées :	4461 T		4335 T
KG/ AN / HAB	236 KG		230 KG
tout venant collecté (GO) :	482 T		478 T
KG/ AN / HAB	26 KG		25 KG
soit un total de	262 KG		255 KG
Les recyclables secs (SJ)			
SJ collectés	796		771
KG/ AN / HAB	42 KG		41 KG
Le Verre (PAV)			
Verre collecté	723 T		688 T
KG/ AN / HAB	38KG		37KG

En 2019, le poids collecté des ordures ménagères a baissé de 126 tonnes par rapport à 2018. Le ratio passe de 236 à 230 kg par habitant en 2019.

Le tonnage tout-venant a également baissé de 4 tonnes en 2019. Le ratio passe de 26 à 25 kg par habitant.

Les recyclables secs suivent la même tendance avec une baisse de 25 tonnes. Le poids par habitant passe de 42 à 41 kg.

L'apport de verre a fortement chuté de 35 tonnes. Le poids par habitant passe de 38 à 37 kg.

La fréquentation en déchèterie a également baissé de 2 %.

Ces indicateurs indiquent que la production globale des déchets ménagers et assimilés a diminué sur le territoire de la CCTE.

8. INDICATEURS FINANCIERS

A. Matrice standard de présentation des coûts du service déchets

Année 2019 Montants en euro HT			Flux des déchets							Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	61 093,85	2 415,96	26 484,49	6 036,45	27 791,30	2 221,09	699,03	126 742,17
		Communication	6 903,55	273,00	2 992,72	682,11	3 140,39	250,98	78,99	14 321,74
		TOTAL Fonctionnelles	67 997,40	2 688,96	29 477,21	6 718,56	30 931,69	2 472,07	778,02	141 063,91
	Techniques	Prévention	8 191,01	1 416,76	1 577,80	1 056,24	5 431,72	234,88	534,41	18 442,82
		Collecte et pré-collecte	---	---	---	---	---	---	---	---
		Pré-collecte	21 038,49	7 423,07	12 293,91	3 818,13	---	3 247,80	---	47 821,40
		Collecte	447 997,33	29 514,48	253 306,89	66 751,01	195 803,11	27 812,92	7 562,99	1 028 748,73
		TOTAL Collecte et pré-collecte	469 035,82	36 937,55	265 600,80	70 569,14	195 803,11	31 060,72	7 562,99	1 076 570,13

			Flux des déchets						Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	
	Transfert/Transport	88 599,97	---	18 378,09	---	114 065,60	---	---	221 043,66
	Traitement des déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	---	---
	Tri et conditionnement	---	---	134 895,09	---	8 762,88	3 965,06	---	147 623,03
	Compostage	---	---	---	24 205,71	4 047,18	---	2 999,97	31 252,86
	Incinération	---	---	---	---	44 514,02	---	---	44 514,02
	Autre valorisation matière ou énergie	---	---	---	---	45 719,76	---	---	45 719,76
	Stockage de déchets non dangereux	---	---	---	---	---	---	---	---
	Traitement des inertes	---	---	---	---	1 500,00	---	---	1 500,00
	TOTAL Traitement des déchets non dangereux	---	---	134 895,09	24 205,71	104 543,84	3 965,06	2 999,97	270 609,67
	Enlèvement et traitement des déchets dangereux	---	---	---	---	21 353,64	---	---	21 353,64
	Autres charges	---	---	---	---	---	---	---	---
	TOTAL Techniques	565 826,80	38 354,31	420 451,78	95 831,09	441 197,91	35 260,66	11 097,37	1 608 019,92
	TOTAL Charges (Ne comprend pas les montants saisis dans un regroupement de lignes.)	633 824,20	41 043,27	449 928,99	102 549,65	472 129,60	37 732,73	11 875,39	1 749 083,83

			Flux des déchets						Total	
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités
[REG] Incinération - Energie			404 062,49	---	---	---	---	---	---	404 062,49
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	---	---	---	---	---	---	---	---
		Matériaux	---	22 271,44	67 997,20	---	21 927,80	15 666,10	---	127 862,54
		Prestations à des tiers	---	---	---	---	---	---	---	---
		Autres produits	43,00	---	---	---	3 296,00	---	---	3 339,00
		TOTAL Industriels	43,00	22 271,44	67 997,20	---	25 223,80	15 666,10	---	131 201,54
	Soutien	Tous soutiens des sociétés agréées	3 374,12	13 842,33	216 365,98	---	57 311,62	12 441,97	---	303 336,02
	Aides	Reprises des subventions d'investissements (amortissements)	4 681,43	---	1 904,31	1 014,81	13 985,60	396,73	---	21 982,88
		Subventions de fonctionnement	11 195,69	442,73	4 853,39	1 106,20	5 092,86	407,02	128,10	23 225,99
		Aides à l'emploi	4 745,49	114,95	2 008,05	661,19	1 945,57	261,50	33,26	9 770,01
		TOTAL Aides	20 622,61	557,68	8 765,75	2 782,20	21 024,03	1 065,25	161,36	54 978,88
	TOTAL Produits		24 039,73	36 671,45	293 128,93	2 782,20	103 559,45	29 173,32	161,36	489 516,44

			Flux des déchets							Total
			Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
Autres infos	Montant de la TVA acquittée		29 353,97	264,84	20 155,84	6 007,23	15 628,49	1 294,35	1 118,67	73 823,39
	Contribution des usagers	TEOM	959 384,60	4 264,12	162 738,32	97 276,18	353 330,08	9 062,06	11 801,65	1 597 857,01
		Redevance spéciale & facturations usagers	204 873,38	---	---	---	7 978,12	---	---	212 851,50
		TOTAL Contribution des usagers	1 164 257,98	4 264,12	162 738,32	97 276,18	361 308,20	9 062,06	11 801,65	1 810 708,51
	TOTAL Contributions		1 164 257,98	4 264,12	162 738,32	97 276,18	361 308,20	9 062,06	11 801,65	1 810 708,51

Année 2019 Montants en euro HT	Flux de déchets							Total
	Ordures ménagères résiduelles	Verre	Recyclables secs des OM hors verre	Biodéchets des ménages	Déchets des déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets des collectivités	
Coût complet		41 043,27	449 928,99	102 549,65	472 129,60	37 732,73	11 875,39	
Coût technique	1 037 843,69	18 771,83	381 931,79	102 549,65	446 905,80	22 066,63	11 875,39	2 021 944,78
Coût partagé	1 034 469,57	4 929,50	165 565,81	102 549,65	389 594,18	9 624,66	11 875,39	1 718 608,76
Coût aidé HT	1 013 846,96	4 371,82	156 800,06	99 767,45	368 570,15	8 559,41	11 714,03	1 663 629,88
TVA acquittée	29 353,97	264,84	20 155,84	6 007,23	15 628,49	1 294,35	1 118,67	73 823,39
Coût aidé TTC	1 043 200,93	4 636,66	176 955,90	105 774,68	384 198,64	9 853,76	12 832,70	1 737 453,27
Montant des contributions	1 164 257,98	4 264,12	162 738,32	97 276,18	361 308,20	9 062,06	11 801,65	1 810 708,51

9. ETUDE D'OPTIMISATION ET HARMONISATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

La Communauté de Communes Terre d'Eau a missionné le cabinet AJBD en 2019 pour mener une étude d'harmonisation et d'optimisation de son service de gestion des déchets dans l'objectif de :

- ▶ Définir un mode de gestion unique
- ▶ Maîtriser son coût de gestion
- ▶ Améliorer les performances de collecte et le geste de tri
- ▶ Repenser l'organisation de la pré-collecte pour l'adapter à chaque typologie d'habitat
- ▶ Harmoniser le mode de financement à l'échelle de son territoire, en lien avec les nouvelles exigences réglementaires.

Cette étude s'est déroulée en trois phases et une tranche conditionnelle :

- ▶ Phase 1 : Diagnostic, analyse du contexte
- ▶ Phase 2 : Etude des scénarios d'optimisation et d'harmonisation
- ▶ Phase 3 : Approfondissement du scénario retenu - plan d'actions
- ▶ Tranche conditionnelle : Passation de marchés

A : Bilan du diagnostic

Atouts	Faiblesses
1. Une conteneurisation relativement homogène sur les deux ex-CC (bacs pratiquement partout) 2. Une règle de dotation unique pour les bacs OMR, inscrite dans le règlement de collecte 3. Fréquences de collectes homogènes sur le territoire 4. Bonnes performances sur les déchets recyclables et taux élevé de valorisation matière et organique 5. Peu de mobilité au sein des ménages : plus facile de faire comprendre les consignes relatives à la collecte si la population est stable. 6. Un réseau dense de déchèteries ; nombreuses filières 7. Des coûts maîtrisés sur l'ensemble des flux	8. Une persistance de la collecte en sacs contraire aux Recommandations de la R437 (Recyclables Secs et OMR sur certains secteurs) 9. Pas de suivi du parc de bacs sur la partie prestation 10. Des marges d'optimisation sur le fonctionnement de la régie : pratique du « fini-quitte », durées de travail moyennes faibles, pas de niveau intermédiaire d'encadrement 11. Coût de collecte de la régie élevé comparé au coût de collecte en prestation 12. Une collecte des biodéchets qui stagne : peu de tonnages, beaucoup de déchets verts 13. Une communication à renforcer (communication de proximité et message sur le tri) 14. Peu d'actions de prévention (peu de moyens humains)
Opportunités	Menaces
15. Marges de manœuvres réelles sur les performances d'OMR 16. Mise en place de l'extension des consignes de tri en 2020 17. Réflexion sur un PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) à l'échelle d'EVODIA	18. Une hausse anticipée de la TGAP (Taxe Générale sur les activités polluantes) dans les prochaines années 19. Gestion des agents de la régie à anticiper en cas d'évolution du service (pas de départ à la retraite avant 2024)

B : Proposition de scénarios

	Scénario 0	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Communication/ prévention	Maintien du service actuel	Base commune : accélération des actions de prévention via le PLPDMA d'EVODIA / Développement d'outils de communication			
Précollecte OMR	Dotation à refaire pour le secteur de Bulgnéville	 Dotation à refaire pour le secteur de Bulgnéville			
Précollecte Emballages	- Collecte en sacs - Extension des consignes de tri	 '- Remplacer les sacs par des bacs jaunes pour toutes les communes - Extension des consignes de tri			
Collecte	- OMr : C1 - Nouveau bâtiment pour les camions et vestiaires - Encadrement intermédiaire	- OMR : Collecte en C0,5 (sauf Contrexéville et Vittel) - Fin du fini-quitte - Nouveau bâtiment pour les camions et vestiaires - Encadrement intermédiaire			
Mode de gestion	Régie et prestation	Régie sur tout le territoire	Prestation sur tout le territoire	Régie sur tout le territoire	Prestation sur tout le territoire
Biodéchets	- Collecte en régie - Maintien de la collecte sur Contrexéville et Vittel	- Collecte en prestation - Maintien de la collecte sur Contrexéville et Vittel (bacs de 60L) - Collecte étendue à l'habitat collectif - Prévention (compostage) sur les petites communes		- Collecte en prestation - Maintien de la collecte sur Contrexéville et Vittel (bacs de 60L) - Collecte étendue à l'habitat collectif et aux petites communes (points de regroupement)	
Verre et cartons	Maintien du service actuel	Maintien du service actuel			
Déchèteries	Reprise en régie du haut de quai de la déchèterie de Vaudoncourt				

C : Choix du scénario

La Communauté de Communes Terre d'Eau a décidé de retenir le scénario 3 qui comprend les changements suivants :

1. La réduction de la fréquence de collecte des Ordures Ménagères en C05 pour toutes les communes exceptées Vittel et Contrexéville.
2. Le remplacement des sacs jaunes par des bacs jaunes
3. Le remplacement de tous les bacs de l'ex-Communauté de Communes de Bulgnéville et renouvellement des bacs 120 litres des foyers de 3 personnes et plus des communes rurales de l'ex-Communauté de Communes de Vittel-Contrexéville.
4. L'extension de la collecte biodéchets à l'habitat collectif et aux communes rurales en points de regroupements en 2023.

D : Marché de collecte des déchets ménagers et assimilés

Suite à ces décisions, la CCTE a réalisé un marché de collecte comportant 3 lots :

- Lot 1 : collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des recyclables secs hors verre
 - **Prestations Supplémentaires Eventuelles** : prolongation du marché de 2 ans, soit une durée de 7 ans ferme à compter du 1er juillet 2020
- Lot 2 : collecte en porte-à-porte des biodéchets
 - **Tranche ferme** : collecte en porte-à-porte des biodéchets des maisons individuelles des villes de Vittel et Contrexéville (bacs actuellement en place sur le territoire) et en porte-à-porte pour les professionnels
 - **Tranche optionnelle 1** : extension de la collecte des biodéchets, pour les villes de Vittel et Contrexéville, en points de proximité pour les habitats collectifs et les maisons individuelles, et en porte-à-porte pour les professionnels
 - **Tranche optionnelle 2** : extension de la collecte des biodéchets à l'ensemble des communes du territoire, en points de proximité pour l'ensemble des usagers et en porte-à-porte pour les professionnels
 - **Prestations Supplémentaires Eventuelles** : prolongation du marché de 2 ans, soit une durée de 7 ans ferme à compter du 1er juillet 2020

- Lot 3 : collecte en porte-à-porte des cartons des professionnels
 - **Tranche ferme** : collecte en porte-à-porte des cartons des professionnels des communes de Vittel et Contrexéville
 - **Tranche optionnelle 1** : extension de la collecte des cartons des professionnels à l'ensemble des communes du territoire
 - **Prestations Supplémentaires Eventuelles** : prolongation du marché de 2 ans, soit une durée de 7 ans ferme à compter du 1er juillet 2020

Les candidats retenus sont :

- LOT 1 : Suez Environnement pour un montant total de **3 709 389.31 € HT** (avec Prestation Supplémentaire Eventuelle) pour une durée de 7 ans.
- LOT 2 : Suez Environnement pour un montant total de **914 300 € HT** (avec la tranche optionnelle et sans la Prestation Supplémentaire Eventuelle) pour une durée de 5 ans.
- LOT 3 : Eco déchets Lorraine avait été retenu pour un montant de **140 058.15 € HT** (sans la tranche optionnelle et sans la Prestation Supplémentaire Eventuelle) pour une durée de 5 ans. Cependant, ce dernier a décliné l'attribution du lot 3 en évoquant des raisons économiques et techniques. **Le marché a donc été attribué à Suez Environnement pour un montant total de 34 780 € HT pour une durée d'un 1 an.**

Ce marché de collecte des déchets ménagers et assimilés prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2020.

E : Commande de bacs OMR et bacs jaunes

La CCTE a décidé d'uniformiser son parc de bacs sur son territoire et donc de remplacer les anciens bacs de l'ex-Communauté de Communes de Bulgnéville.

La grille de dotation sera identique sur tout le territoire et les bacs seront pucés et de couleur gris.

La CCTE adaptera le volume des bacs des communes rurales de l'ex-Communauté de Communes de Vittel-Contrexéville qui seront collectées en C05.

Les sacs jaunes seront remplacés par des bacs jaunes. La CCTE a décidé de commander des bacs de 240 litres pour les communes en C05 et de 180 litres pour les villes collectées en C01.

La CCTE devra réaliser en 2020 un marché à bon de commande pour 12 800 bacs OMR et recyclables secs.